

Proposition d'approbation du compte administratif et du compte de gestion 2019

CD/2020/025

Service chef de file :

E2 - Direction des finances et de la commande publique

E220 - Service du budget et de la dette

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de soumettre à l'approbation de l'Assemblée départementale le compte administratif pour l'exercice 2019.

L'année 2019 matérialise la réussite de la stratégie portée par l'exécutif départemental depuis le début de son mandat : agir efficacement et durablement en faveur des habitants et des territoires tout en garantissant une performance et une exemplarité de gestion et budgétaire.

Ainsi 2019 est marquée par un engagement sans faille et exemplaire du Département en faveur de la cohésion sociale et des solidarités territoriales, dans un contexte marqué par une augmentation continue des besoins des habitants. Malgré des dépenses de fonctionnement en augmentation, en particulier dans le domaine des politiques sociales et une baisse des dotations de l'État, les investissements départementaux ont augmenté, tant pour les opérations menées en maîtrise d'ouvrage directe ou que pour le soutien apporté aux projets de nos partenaires dans les territoires.

En 2019, la qualité de gestion exercée par le Département lui permet de conserver une situation financière saine. Le contexte budgétaire et la maîtrise des dépenses de fonctionnement ont permis au Département de conserver un très bon niveau d'épargne brute et de ne pas recourir à l'emprunt pour la deuxième année consécutive, tout en augmentant le niveau de ses investissements. Le Département s'est même désendetté de plus de 100 M€ en 2019, ce qui lui permet également de diminuer le niveau de la charge de la dette sur les dépenses de fonctionnement de près de 1 M€. Ce sont autant de crédits qui peuvent être réinvestis vers des dépenses de politiques publiques, à destination des territoires et des partenaires du Département.

A l'instar du compte administratif 2018, le compte administratif qui est présenté à l'Assemblée témoigne que la stratégie financière mise en œuvre par le Département porte ses fruits. Les dépenses de fonctionnement sont maîtrisées, le taux d'épargne reste bon et le désendettement est poursuivi.

Le compte administratif 2019 : le Département poursuit la stratégie définie dès 2015

Dès son installation en 2015, la nouvelle Assemblée élue a été confrontée à une situation financière difficile. En effet, la baisse des dotations de l'État amorcée dès 2014 a entraîné

une réduction des recettes du Département et une baisse de l'épargne prévisionnelle, obligeant le Département à réinterroger ses interventions.

Dans la continuité des comptes administratifs depuis 2015, le compte administratif 2019 reflète les travaux engagés par le Département pour maîtriser ses dépenses de fonctionnement et optimiser ses recettes. Ainsi, l'évolution des dépenses de fonctionnement reste maîtrisée. Le respect du contrat financier qui, pour le Département du Bas-Rhin, limite l'évolution des dépenses de fonctionnement à un taux maximal de 1,29% sur les dépenses entrant dans le périmètre du contrat, en atteste.

En effet, l'augmentation des dépenses de fonctionnement reste contenue, rendant possible le respect du contrat financier conclu avec l'État, tout en permettant au Département de rester présent auprès des plus démunis, de ses partenaires et des territoires au travers de l'ensemble des champs d'intervention qui sont les siens.

En 2019, la qualité de gestion exercée par le Département lui permet de conserver une situation financière saine. Le contexte budgétaire et la maîtrise des dépenses de fonctionnement ont permis au Département de conserver un très bon niveau d'épargne brute et de ne pas recourir à l'emprunt pour la deuxième année consécutive, tout en augmentant le niveau de ses investissements. Le Département s'est même désendetté de plus de 100 M€ en 2019, ce qui lui permet également de diminuer le niveau de la charge de la dette sur les dépenses de fonctionnement de près de 1 M€. Ce sont autant de crédits qui peuvent être réinvestis vers des dépenses de politiques publiques, à destination des territoires et des partenaires du Département.

En 2019, le Département a poursuivi sa mobilisation pour relancer les investissements, ce qui se traduit par une forte augmentation des projets portés en maîtrise d'ouvrage propre et par la mise en œuvre des contrats départementaux de développement territorial et humain, à travers les subventions aux collectivités et autres partenaires dans les territoires.

Les recettes de fonctionnement poursuivent leur hausse en 2019, notamment grâce aux recettes de fiscalité, sous l'impulsion de la CVAE qui augmente fortement entre les deux exercices.

Ainsi, fort de ses recettes dynamiques, et après avoir réglé ses engagements vis-à-vis des tiers, le Département a pu poursuivre en 2019 la réduction de son stock de dette enclenchée dès 2016 : pour la quatrième année consécutive, le Département du Bas-Rhin affiche un désendettement au compte administratif.

1. Des recettes de fonctionnement qui ralentissent sous l'effet d'une nouvelle baisse des dotations d'Etat et de la baisse des DMTO

Au compte administratif 2019, les recettes de fonctionnement s'élèvent à 1 108,7 M€, en augmentation de 2,5% par rapport au CA 2018.

Cependant, et afin de disposer d'une lecture juste et comparable du compte administratif, il convient d'opérer quelques retraitements. Ainsi, après neutralisation du résultat d'exécution, des produits des cessions et en y intégrant le solde du fonds de solidarité des DMTO (positif en 2014 et 2015, mais négatif depuis 2016), les recettes de fonctionnement présentent une baisse puisqu'elles diminuent alors de -0,4% entre 2018 et 2019.

Cette baisse s'explique essentiellement par la baisse importante du produit des DMTO (-15,7 M€) entre les deux exercices, due à un exercice 2018 particulièrement fructueux sur cette recette.

Le taux d'exécution des recettes de fonctionnement reste bon et s'élève à 102,6% au CA 2019, contre 103,8% au CA 2018.

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Montant sans retraitements	975,4	984,7	1 029,4	1 018,4	1 081,7	1 108,7
Evolution	+2,4%	+0,9%	+4,5%	-1,0%	+6,2%	+2,5%
Montant retraité	941,2	960,1*	977,6*	955,3*	994,0*	990,7*
Evolution	-0,9%	+2,0%	+1,8%	-2,3%	+4,1%	-0,4%
Montant retraité des transferts de CVAE	-	-	897,7*(**)	913,9*(**)	-	-
Evolution	-	-	-	+16,2M€ +1,8%	-	-

* Recettes de fonctionnement retraitées pour 2015, 2016, 2017, 2018 et 2019 du résultat d'exécution, des produits de cession et intégrant l'impact du fonds de solidarité des DMTO et fonds de péréquation historique des DMTO pour 2018, et retraitées pour 2015 de la recette exceptionnelle du FCTVA pour les transports et de la recette exceptionnelle de la CTS.

** Retraitement 2016 de la CVAE en soustrayant la part transférée en 2017 à la Région (passage de la part départementale de 23,5% à 48,5%, donc CVAE 2016 retraitée = CVAE 2016 - CVAE 2016*(23,5/48,5).

Les recettes de **dotations d'Etat** sont également en baisse entre 2018 et 2019 (-0,4%).

Recettes de fonctionnement	CA 2018	CA 2019	Variation en €	Variation en %
Dotations d'Etat	165 016 480	164 323 227	-693 253	-0,4%
Fiscalité directe	283 729 688	294 463 815	+10 734 127	+3,8%
Fiscalité indirecte	409 393 700	397 101 199	-12 292 501	-3,0%
Recettes sociales	79 353 301	81 023 198	+1 669 897	+2,1%
Autres recettes (hors résultat d'exécution et cessions)	68 348 640	68 873 257	+524 617	+0,8%
TOTAL	1 005 841 809	1 005 784 746	-57 063	

1.1. **2019 : une nouvelle baisse des dotations d'Etat**

La dotation globale de fonctionnement (DGF) est en baisse au CA 2019 par rapport au CA 2018 (-0,2%).

La recette liée au FMDI (fonds de mobilisation pour l'insertion) évolue à la hausse en 2019, avec +1,6% par rapport à 2018. Cette augmentation s'explique par le fort investissement du Département dans le co-financement des contrats aidés, une partie de la recette étant liée au nombre de contrats aidés signés sur le territoire départemental.

Enfin, la dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP), recette dont le montant est théoriquement « gelé », diminue de 1,8%, soit près d'un demi-million d'euros compte tenu de son intégration parmi les variables d'ajustements budgétaires de l'Etat.

Ainsi les dotations d'Etat qui pesaient encore pour plus d'un quart des recettes de fonctionnement en 2013, en représentent désormais moins de 15%.

Evolution des dotations d'Etat

Dotations d'Etat	CA 2018	CA 2019	Variation en €	Variation en %
Dotation globale de fonctionnement (DGF)	97 754 903	97 556 961	-197 942	-0,2%
Dotation globale de décentralisation (DGD)	6 244 669	6 244 669	0	0,0%
FCTVA	1 010 156	1 048 475	+38 319	+3,8%
Compensations fiscales	4 341 780	4 135 197	-206 583	-4,8%
Fonds de mobilisation pour l'insertion (FMDI)	8 466 046	8 598 600	+132 554	+1,6%
Fonds national de garanties individuelles des ressources (FNGIR)	21 975 798	21 975 798	0	0,0%
Dotation de compensation pour la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP)	25 223 128	24 763 527	-459 601	-1,8%
TOTAL	165 016 480	164 323 227	-693 253	-0,4%

1.2. Une stabilité fiscale poursuivie, malgré une baisse du produit de la fiscalité indirecte

	CA 2018	CA 2019	Variation en €	Variation en %
Fiscalité directe	283 729 688	294 463 815	+10 734 127	+3,8%
Fiscalité indirecte	409 393 700	397 101 199	-12 292 501	-3,0%
TOTAL	693 123 388	691 565 014	-1 558 374	-0,2%

Recettes de fiscalité directe

<u>Recettes de fiscalité directe</u>	CA 2018	CA 2019	Variation en €	Variation en %
CVAE (Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises)	80 722 167	86 326 775	+5 604 608	+7,0%
IFER	2 412 515	2 456 491	+43 976	+1,8%
TFB (Taxe Foncière sur les Propriétés bâties)	188 888 154	193 565 035	+4 676 881	+2,5%
Frais de gestion de la TFB – Dotation de compensation péréquée (LFI 2014)	11 706 852	12 115 514	+408 662	+3,5%
TOTAL	283 729 688	294 463 815	+10 734 127	+3,8%

Les recettes de **fiscalité directe** sont en augmentation de 3,8% par rapport au CA 2018. Cette hausse s'explique par :

1. une évolution du produit de la taxe sur le foncier bâti de plus de 2% comme chaque année (2,5% en 2019), du fait de la revalorisation des bases votée par le Parlement ;
2. l'évolution physique naturelle des bases.

Par ailleurs, la CVAE poursuit son évolution irrégulière en 2019 en augmentant de 7%, après avoir diminué de 1,3% en 2018.

Recettes de fiscalité indirecte

<u>Recettes de fiscalité indirecte</u>	CA 2018	CA 2019	Variation en €	Variation en %
DMTO	175 389 767	159 683 952	-15 705 218	-9,0%
Fonds de péréquation des DMTO	10 362 374	11 051 180	+688 806	+6,7%
Taxe sur les conventions d'assurances (TSCA)	133 350 339	136 810 553	+3 460 214	+2,6%
TICPE	68 376 872	68 736 872	0	0,0%
Taxe d'électricité	11 608 561	11 141 571	-466 990	-4,0%
Taxe d'aménagement	9 217 168	9 147 739	-69 429	-0,8%
Taxe de séjour	601 078	391 424	-209 654	-34,9%
Redevance des mines	51 624	60 617	+8 993	+17,4%

Les recettes de **fiscalité indirecte** observent une baisse de 3% par rapport au CA 2018. Cette diminution est essentiellement due à une chute du montant encaissé de DMTO pour 2019 en comparaison à 2018. Sans tenir compte des DMTO, l'évolution des recettes de fiscalité indirecte est en augmentation de 1,8%, soit +3,4 M€.

Les différentes recettes de fiscalité indirecte suivent des évolutions différentes entre 2018 et 2019.

Trois d'entre elles augmentent :

- La taxe sur les conventions d'assurances : +2,6% ;
- Le fonds de péréquation historique des DMTO : +6,7%. Du fait des fortes rentrées de DMTO globalement pour l'ensemble des Départements en 2018, la recette liée au fonds de péréquation historique des DMTO est encore en augmentation en 2019 (+6,7%) ;
- La redevance des mines : +17,4%.

Trois autres recettes affichent une baisse :

- Les DMTO : -9,0%. L'année 2018 avait connu deux mois exceptionnels (janvier et novembre), la baisse en 2019 était donc attendue. Pour autant, avec 160 M€, le niveau atteint en 2019 reste très bon et est en hausse de 10% plus par rapport au CA 2017 (+14 M€) ;
- La taxe d'électricité : -4,0% ;
- La taxe de séjour : -34,9%. L'exercice 2018 avait été plus élevé du fait d'un rattrapage de retard de la part des services de l'Etat des recettes qui auraient normalement dû être encaissées en 2017.

Enfin, deux recettes observent une stabilité :

- La TICPE dont le montant est gelé ;
- La taxe d'aménagement qui, après des années de fortes augmentations et une baisse en 2018, se stabilise entre 2018 et 2019.

1.3. **Des autres recettes à l'évolution contrastée**

Recettes sociales

Recettes sociales	CA 2018	CA 2019	Variation en €	Variation en %
Dotations CNSA	44 898 252	46 483 795	+1 585 543	+3,5%
Participations usagers	19 793 771	21 689 627	+1 895 856	+9,6%
Participations partenaires	1 257 915	1 072 017	-185 898	-14,8%
Participations Etat enfance	2 259 700	605 250	-1 654 450	-73,2%
Indus / trop perçus	3 470 807	2 750 047	-720 760	-19,3%
FSE	3 588 443	4 730 539	+1 142 096	+31,8%
Diverses recettes sociales	4 084 413	3 691 923	-392 490	-9,6%
TOTAL	79 353 301	81 023 198	+1 669 897	+2,1%

Les **recettes sociales** sont en hausse par rapport à l'exercice 2018 puisqu'elles

augmentent de 1,7 M€ en 2019, soit une hausse de 2,1%, atteignant ainsi plus de 81 M€.

- Les dotations de la CNSA pour compenser les dépenses d'APA et de PCH du Département sont en hausse de plus de 1,5 M€. L'augmentation porte essentiellement sur la compensation de la PCH ;
- Les recettes FSE évoluent fortement en 2018, +31,8% représentant plus de 1 M€ d'augmentation. Cette augmentation est conforme au programme d'actions ambitieux dans lequel s'est inscrit le Département ;
- Les recettes de participation des usagers, notamment dans le cadre de l'aide sociale autonomie, sont en hausse de près de 10% (presque le même niveau d'augmentation qu'entre 2017 et 2018).
- La participation de l'Etat pour la protection de l'enfance est en très nette baisse du fait de la diminution de la recette de remboursement d'une partie de la prise en charge des MNA par le Département. En effet, en 2018, cette recette s'élevait à plus de 1,9 M€, alors qu'elle n'a été que de 0,5 M€ en 2019 ;
- Les recettes liées aux indus et trop perçus des prestations sociales sont en baisse de près de 20%, soit 0,7 M€. L'essentiel de la diminution s'explique par une chute des indus PCH pour 0,4 M€, représentant une baisse entre 2018 et 2019 de -53,2% et par un trop perçu exceptionnel en 2018 de 0,3 M€ du Foyer Notre-Dame pour des baux glissants dans le cadre la protection de l'enfance ;
- Les recettes sociales diverses sont en diminution de près de 0,4 M€, soit -9,6%. Cette baisse est essentiellement liée aux recettes de la CNSA (hors compensation APA et PCH) qui diminuent de 0,7 M€ pour les recettes de la conférence des financeurs et à une recette du fonds d'appui CNSA en 2018 non reconduite en 2019 pour un montant de 0,7 M€ également.
Ces baisses sont en partie compensées par la recette de 1,2 M€ de l'Etat dans le cadre du plan de lutte contre la pauvreté et les exclusions.

Les autres recettes de fonctionnement, une fois retraitées du résultat d'exécution et des cessions, augmentent de 0,8%, soit +0,5 M€ entre le CA 2018 et le CA 2019. Cette augmentation peut être expliquée par :

- Le remboursement en 2019 par l'ARS des personnels affectés aux MAIA pour les deux exercices 2018 et 2019. Ainsi la recette est passée de 0 € en 2018 à 2,6 M€ en 2019 ;
- Une augmentation importante en 2019 de la recette de l'Etat pour le FAPI : +0,7 M€;
- Une augmentation de 0,2 M€ des recettes de billetterie du château du Haut-Koenigsbourg.

Ces augmentations permettent de compenser différentes baisses sur d'autres postes de recettes, comme la recette exceptionnelle de 3 M€ perçue en 2018 pour le remboursement de l'assurance suite au sinistre qu'a connu le château du Haut-Koenigsbourg il y a quelques années.

2. La progression maîtrisée des dépenses sociales, qui pèse sur l'évolution des dépenses de fonctionnement, permet de continuer à renforcer la présence du Département auprès des plus fragiles

En 2019, l'évolution des dépenses de fonctionnement est sensiblement la même qu'en 2018 puisque celles-ci évoluent à nouveau de 3,4%, soit une augmentation de 27,9 M€

entre les deux exercices.

Cependant, pour obtenir une vision exacte de l'évolution, il est nécessaire d'opérer certains retraitements (2 fonds de péréquation des DMTO et dépenses des transports transférées à la Région pour les années précédant 2017).

En ce qui concerne le fonds de solidarité des DMTO, en 2019, son résultat net pour le Département (différence entre le montant que ce dernier a dû reverser au titre de la péréquation et celui qu'il a perçu) revient à une dépense nette de 5,3 M€. Pour la quatrième année consécutive le Département est donc contributeur net de ce fonds, alors qu'en 2014 et 2015 ce fonds représentait une recette nette et non une dépense.

En ce qui concerne le fonds de péréquation historique des DMTO, après être devenu en 2018, et pour la deuxième fois depuis l'existence de ce fonds, contributeur, le Département est en 2019 à nouveau contributeur pour un montant de 11,7 M€ contre 7,9 M€ en 2018. Ainsi, en 2019 et pour la première fois, le Département est devenu contributeur net au fonds historique des DMTO, à hauteur de 0,7 M€. Pour mémoire, en 2018, il était bénéficiaire net pour un montant de 2,5 M€.

Une fois les dépenses de fonctionnement retraitées de ces deux fonds de péréquation, les dépenses de fonctionnement voient leur taux d'évolution réduit à +3%.

Le taux d'exécution des dépenses de fonctionnement est de 98,7%, c'est-à-dire égal à celui observé en 2018.

	2018	2019
Montant sans retraitements	830,6	858,5
Evolution	+3,4%	+3,4%
Montant retraité	818,7	843,4
Evolution	+2,5%	+3,0%

Evolution des dépenses de fonctionnement par politique

Politique	CA 2018	CA 2019	Variation en €	Variation en %
0 Administration générale	181 497 831	190 741 406	9 243 575	+5,1%
<i>0 Administration générale hors gestion financière</i>	<i>150 692 291</i>	<i>154 746 527</i>	<i>4 054 236</i>	<i>+2,7%</i>
1 Action sociale de proximité	12 369 079	12 556 204	187 125	+1,5%
2 Autonomie	241 221 543	244 901 274	3 679 731	+1,5%
3 Insertion, emploi et lutte contre les exclusions	177 029 928	183 711 254	6 681 326	+3,8%
4 Enfance, jeunesse et famille	131 805 556	138 158 942	6 353 386	+4,8%
5 Education	18 205 972	20 137 278	1 931 306	+10,6%
6 Développement et animation territoriale	17 146 919	16 052 314	-1 094 605	-6,4%
7 Aménagement du territoire	51 289 772	52 240 031	950 259	+1,9%
TOTAL	830 566 599	858 498 703	27 932 104	+3,4%
<i>TOTAL hors gestion financière</i>	<i>799 848 340</i>	<i>822 503 824</i>	<i>22 655 484</i>	<i>+2,8%</i>

Les dépenses sociales en progression maîtrisée dans tous les domaines des solidarités, marquant une nouvelle fois le rôle de rempart de la précarité et des exclusions du Département

Le Département s'attache à l'efficacité, à la pertinence et aux effets leviers de ses dépenses sociales; il poursuit leur maîtrise puisqu'elles augmentent de 3,0% (près de 17 M€) en 2019, contre 3,8% en 2018.

Politiques	CA 2018	CA 2019	Variation en €	Variation en %
1 Action sociale de proximité	12 369 079	12 556 204	187 125	+1,5%
2 Autonomie	241 221 543	244 901 274	3 679 731	+1,5%
<i>2 Autonomie (hors remboursement CNSA)</i>	<i>235 705 167</i>	<i>241 838 079</i>	<i>6 132 910</i>	<i>+2,6%</i>
3 Insertion, emploi et lutte contre les exclusions	177 029 928	183 711 254	6 681 326	+3,8%
4 Enfance, jeunesse et famille	131 805 556	138 158 942	6 353 386	+4,8%
TOTAL	562 420 656	579 327 674	16 907 018	+3,0%

La **politique enfance, jeunesse et famille** augmente de 4,8% (+6,4 M€) entre le CA 2018 et le CA 2019. La hausse est essentiellement liée à l'augmentation continue et forte de la prise en charge des mineurs non accompagnés (MNA)..

La **politique insertion, emploi et lutte contre les exclusions** observe une hausse de 3,8% (+6,7 M€). Cette augmentation s'explique en majorité par la hausse des dépenses relatives au RSA. En effet, les dépenses liées à l'allocation RSA augmentent de 4,8 M€, soit +3,1%. En plus de cela, doit être ajoutée une dépense de 1,2 M€ pour la constitution d'une provision annuelle pour risque de non recouvrement des indus RSA.

A noter également qu'après une baisse très importante en 2018 pour atteindre 0,04 M€ suite à l'utilisation des réserves constituées au niveau de l'Agence des services de paiement de l'Etat (ASP), les dépenses pour les contrats aidés retrouvent presque leur niveau de 2017 en atteignant 0,7 M€.

En 2019, les dépenses de RSA s'élèvent à 158,5 M€, contre 153,7 M€ en 2018.

La **politique autonomie** augmente de 1,5% au CA 2019, soit une hausse de 3,7 M€. Cependant, la lecture de l'évolution de la politique autonomie est quelque peu biaisée par le remboursement réalisé auprès de la CNSA pour des trop-perçus de dotation. Ainsi, si ces montants sont neutralisés, l'évolution de la politique autonomie s'élève alors à 2,6%, soit 6,1 M€ supplémentaires.

Cette hausse résulte de la combinaison des facteurs suivants :

- Les dépenses d'APA à domicile (hors remboursement à la CNSA) qui augmentent de 3,0% entre 2018 et 2019 (pour mémoire entre le CA 2017 et le CA 2018 l'évolution observée était de 4,0%). Les dépenses d'APA versées directement aux services d'aide à domicile augmentent de 5,8% quand celles pour l'emploi direct diminuent de 1,3%.

- Les dépenses d'APA en établissement sont en augmentation de 2,5%, soit +1,3 M€, entre le CA 2018 et le CA 2019. Cette évolution est un peu plus élevée que lors des exercices précédents (+1,9% au CA 2018) ;
- Les dépenses de PCH augmentent de 5,3%, soit une hausse de 1,6 M€ en 2019 ;
- Les dépenses d'hébergement pour les personnes en situation de handicap observent une augmentation limitée à 0,6%, soit 0,5 M€ supplémentaires.

Enfin, la **politique action sociale de proximité** est en augmentation de 1,5%, essentiellement du fait de l'augmentation de la dotation de délégation à la Ville de Strasbourg.

La charge nette des AIS poursuit sa hausse du fait de la baisse du taux de compensation de l'Etat.

Globalement, les trois allocations individuelles de solidarités (AIS) que sont la PCH, l'APA et le RSA augmentent de +3,2% (soit 9,0 M€) entre le CA 2018 et le CA 2019. Dans le même temps, les recettes de compensation ne sont en hausse, quant à elles, que de 0,8% (+1,0 M€), ce qui entraîne à nouveau une diminution du taux de compensation des dépenses d'AIS en 2019. **Ce dernier passe ainsi de 44,1% à 43,0%, toujours sous la barre des 50% et bien loin d'une compensation totale des dépenses réalisées par le Département.**

2.1. Des dépenses, hors social, également en hausse pour servir le développement et l'aménagement du territoire

Les dépenses de la **politique éducation** observent une évolution importante en 2019 puisqu'elles augmentent de plus de 10% par rapport au CA 2018, passant ainsi de 18,2 M€ à 20,1 M€.

Cette augmentation s'explique par la prise en considération de nouvelles modalités de calcul dans la détermination des dotations versées aux collèges. Cette mesure n'ayant été appliquée que pour la seule année 2018, ces dotations ont logiquement augmenté en 2019. A noter toutefois qu'elles restent inférieures de près de 0,8 M€ à leur niveau de 2017.

Les actions fortes du Département se poursuivent :

- La poursuite de la nouvelle politique sportive (+0,4 M€) ;
- La mise en place d'un fonds de secours à destination des associations (0,05 M€) ;
- La dotation versée au CAUE (+0,2 M€).

La baisse de la politique développement et animation du territoire est le résultat de mesures techniques et comptables et non d'une diminution de l'engagement du Département. Elle s'explique essentiellement du fait de l'évolution de l'imputation comptable de certaines dépenses :

- La diminution très importante de plus de 64% des dépenses de développement de la lecture publique due au passage en section d'investissement de toutes les premières acquisitions d'ouvrages pour la BDBR ;
- Le passage d'une partie du financement d'Archéologie Alsace en section d'investissement pour 0,2 M€.

Après s'être stabilisées en 2018, les dépenses **d'aménagement du territoire** augmentent de 1,9% en 2019, soit près de 1 M€ supplémentaires.

Les dépenses de gestion des routes départementales et de développement de l'habitat social restent stables entre le CA 2018 et le CA 2019, avec respectivement 14,8 M€ et 1,9 M€ en 2019.

L'augmentation la plus importante pour cette politique se situe au niveau des dépenses de contribution à la mobilité des Bas-Rhinois dont la hausse est de 57,8%, soit 0,7 M€ de dépenses supplémentaires. Il s'agit de l'accélération par le Département du paiement des aides à l'aéroport d'Entzheim décidées dans le cadre du contrat triennal.

Enfin, la contribution au SDIS augmente de 1% entre 2018 et 2019.

Les dépenses d'administration générale :

Les dépenses de **gestion financière** augmentent à nouveau fortement en 2019 : +16,9%, soit une hausse de 5,2 M€. Cette augmentation s'explique notamment par :

- L'augmentation de la participation du Département au fonds historique de péréquation des DMTO dont il est redevenu contributeur en 2018. En 2019 la contribution du Département s'élève à 11,7 M€, soit une évolution de 48,6% par rapport à 2018 et une dépense supplémentaire de 3,8 M€ ;
- La création d'un nouveau fonds de péréquation des DMTO : le FSID (Fonds de Soutien Inter Départements) dont la contribution pour le Département s'élève à 3,3 M€ ;
- Des écritures comptables pour le remboursement de versements indus de taxe d'aménagement au Département pour un montant de 1,3 M€.

Si tous les fonds de péréquation (les trois fonds DMTO et celui portant sur la CVAE) sont regardés globalement en dépenses et en recettes, le Département est alors un contributeur net de la péréquation horizontale en 2019 à hauteur de 10,3 M€ : c'est 4,6 M€ de plus qu'en 2018.

Retraitée des dépenses de péréquation, la gestion financière est en diminution de 1,8%, passant ainsi de 10,8 M€ au CA 2018 à 10,6 M€ au CA 2019. Cette baisse est liée aux frais financiers (intérêts de la dette, frais d'emprunts et frais de remboursements anticipés). En 2019, le montant des intérêts de la dette payé par le Département s'est élevé à 8,5 M€, contre 10,0 M€ en 2018. Il s'agit là du résultat du fort désendettement démarré dès 2016 et ininterrompu depuis par le Département, couplé au contexte de taux toujours bas.

La dépense relative à l'ensemble des frais financiers est passée de 15,3 M€ en 2014 à 8,9 M€ en 2019. La baisse est donc de 6,4 M€ en 5 ans et l'économie cumulée sur la période pour le Département est de 18,8 M€.

Ainsi, cette baisse permet d'absorber les remboursements d'indus de taxe d'aménagement pour 1,3 M€.

Axe	CA 2018	CA 2019	Variation en €	Variation en %
Gestion financière dont péréquation	30 805 540	35 994 879	5 189 339	+16,9%
Services supports	5 458 972	5 945 246	486 274	+8,9%
Gestion des bâtiments	7 704 768	7 674 989	-29 779	-0,4%
Ressources humaines	133 039 747	136 528 853	3 489 106	+2,6%
Fonctionnement de l'Assemblée	2 793 154	3 009 907	216 753	+7,8%
Communication	1 695 649	1 587 531	-108 118	-6,4%
TOTAL	181 497 831	190 741 406	9 243 575	+5,1%
<i>TOTAL hors gestion financière</i>	<i>150 692 291</i>	<i>154 746 527</i>	<i>4 054 236</i>	<i>+2,7%</i>
<i>TOTAL hors gestion financière et RH</i>	<i>17 652 544</i>	<i>18 217 674</i>	<i>565 130</i>	<i>+3,2%</i>

3. Une année marquée par les nombreuses réalisations du Département dans la mise en œuvre de son ambitieux programme d'investissement

3.1. Un programme d'investissement remarquable malgré la baisse des recettes d'investissement

Les recettes réelles d'investissement 2019 hors dette et incluant les recettes de cessions (qui sont comptablement des recettes de fonctionnement) s'élèvent à 34,1 M€, soit une baisse de 8,6% par rapport à 2018. Leur taux d'exécution reste élevé puisqu'il atteint 103,3%.

Recettes d'investissement	CA 2018	CA 2019	Variation en €	Variation en %
Dotations d'Etat	13 261 328	13 440 984	+179 656	+1,4%
Subventions	15 227 989	10 116 302	-5 111 687	-33,6%
Autres recettes (<i>retraitées des recettes de cessions</i>)	8 861 242	10 584 896	+1 723 654	+19,5%
Total	37 350 559	34 142 182	-3 208 377	-8,6%

Les recettes liées aux subventions d'investissement diminuent du fait de :

1. la baisse des recettes liées aux projets cofinancés. Les projets faisant l'objet d'un co-financement ont été définis comme prioritaires et réalisés en début de mandat ;
2. la baisse des recettes de l'ANAH pour l'aide à la pierre de 0,9 M€.

Par ailleurs, les autres recettes d'investissement augmentent suite au remboursement de plusieurs années de trop-perçus par l'EPELFI pour un montant de 2,2 M€. Cette recette

exceptionnelle a permis d'absorber la baisse sur le remboursement des créances liée au nouvel échéancier mis en place en faveur d'ALSABAIL.

Les principales recettes d'investissement du Département hors dette sont :

- Le FCTVA pour 7,6 M€, soit 0,6 M€ de plus qu'en 2018 ;
- Le remboursement des créances liées aux avances remboursables consenties aux collectivités et autres organismes privés pour un montant de 6,3 M€, soit une diminution de 1,7 M€ par rapport au CA 2018 ;
- La délégation des aides à la pierre en provenance de l'ANAH, pour un montant de 6,3 M€, soit 1,1 M€ de moins qu'en 2018 ;
- La dotation d'équipement des collèges pour un montant de 5,7 M€ (montant constant chaque année) ;
- Le remboursement de trop-perçus par l'EPELFI pour un montant de 2,2 M€ ;
- Divers co-financements des travaux routiers pour 1,5 M€ ;
- Le remboursement pour les aménagements fonciers pris en charge pour le Contournement Ouest de Strasbourg (COS) pour 1,1 M€.

3.2. Des dépenses d'investissement qui témoignent d'un plan d'investissement volontariste de la collectivité

Les dépenses d'investissement hors dette au CA 2019 atteignent en 2019 un niveau sans précédent proche des 120 M€. Le plan d'investissements de la collectivité se déploie fortement autour de deux facteurs :

1. Le développement des contrats départementaux et la stratégie de co-financement de projets structurants pour les territoires ;
2. Des dépenses de maîtrise d'ouvrage, notamment pour les collèges, dont les travaux démarrent après la phase de lancement des études et des marchés.

La ventilation des dépenses d'investissement par nature de dépenses en 2019 est la suivante :

Nature de dépenses	CA 2018 (M€)	CA 2019 (M€)
Maîtrise d'ouvrage exécutée (ch. 20+21+23)	51,7	73,4
Subventions d'investissement exécutées (chap 204 + 13)	31,3	42,7
Avances remboursables et autres (ch. 27 + ch. 45)	5,5	2,9

En 2019, les dépenses de maîtrise d'ouvrage représentent la majorité des dépenses d'investissement du Département (62%).

Après une forte baisse des subventions d'investissement en 2018, due au caractère transitoire de cet exercice sur le sujet (fin des contrats de territoires, démarrage des contrats départementaux), celles-ci augmentent d'environ un tiers en 2019, passant de 31,3 M€ à 42,7 M€.

Dépenses d'investissement par politique

Politique	CA 2018	CA 2019	Variation en €	Variation en %
0 Administration générale (hors emprunt et résultat)	5 455 674	8 143 290	+2 687 616	+49,3%
1 Action sociale de proximité	136 726	130 684	-6 042	-4,4%
2 Autonomie	2 081 483	2 385 753	+304 270	+14,6%
3 Insertion, emploi et lutte contre les exclusions	526 368	155 377	-370 991	-70,5%
4 Enfance, jeunesse et famille	288 904	276 376	-12 528	-4,3%
5 Education	22 330 129	30 741 275	+8 411 146	+37,7%
6 Développement et animation du territoire	10 330 718	18 410 726	+8 080 008	+78,2%
7 Aménagement du territoire	47 374 164	58 791 802	+11 378 436	+24,0%
Total des dépenses d'investissement (hors emprunt et résultat)	88 524 166	119 035 283	+30 471 915	+34,4%
Total hors administration générale	83 068 492	110 891 993	+27 784 299	+33,4%

Subventions d'investissement par politique

Politique	CA 2018	CA 2019	Différence
1 Action sociale de proximité	136 566	129 607	-6 959
2 Autonomie	2 081 483	2 385 753	+304 270
3 Insertion, emploi et lutte contre les exclusions	526 368	139 796	-386 572
4 Enfance, jeunesse et famille	288 904	221 556	-67 348
5 Education	6 419 037	8 641 794	+2 222 757
6 Développement et animation territoriale	8 329 314	16 021 485	+7 692 171
7 Aménagement du territoire	13 480 322	15 149 188	+1 668 866
TOTAL	31 266 994	42 689 179	+11 422 185

4. **Grands équilibres**

4.1. **Une épargne maintenue à un niveau élevé, malgré l'érosion constante et continue des recettes et la croissance des besoins sociaux et sociétaux**

Les deux indicateurs principaux sont solides : l'autofinancement dégagé en 2019 est de 149 M et le taux d'épargne brute atteint 14,8%.

Le niveau de près de 150 M€ d'épargne brute témoigne de la bonne santé financière du Département en 2019.

	CA 2019
Epargne brute réalisée (<i>uniquement retraitée du résultat de fonctionnement reporté</i>)	149 M€
Taux d'épargne brute retraité	14,8%

Enfin, l'excédent global de clôture du budget 2019 s'élève à 54,7 M€.

4.2. **Le Département poursuit son désendettement**

L'évolution du stock de dette

En 2019, et pour la deuxième fois consécutive, du fait du bon niveau des recettes de fonctionnement, le Département a pu se passer de recourir à l'emprunt.

Le remboursement total du capital de la dette en 2019 atteint 108,8 M€, dont 47,5 M€ de remboursements anticipés. En conséquence, le stock de dette a diminué de plus de 108 M€. Il s'établit au 31 décembre 2019 à 414,1 M€, contre 522,9 M€ fin 2018.

Les opérations de remboursements anticipés

En début d'année 2019, le Département a analysé qu'il pourrait être pertinent de rembourser par anticipation certains emprunts dans l'année du fait de leur coût relativement élevé au regard de l'évolution du marché. Cela s'est traduit par le remboursement anticipé effectif de six emprunts.

Emprunts remboursés par anticipation

N° de contrat	Banque	Montant initial	Index	Marge	Montant remboursé	Indemnité versée
87	Caisse d'Épargne	15,0 M€	Euribor 3 mois	1,01%	12 300 000,00 €	14 145,00 €
83	Caisse des Dépôts et Consignations	1,6 M€	Inflation	1,54%	1 234 822,10 €	69 197,40 €
77	La Banque Postale	15,0 M€	Euribor 3 mois	1,30%	9 250 000,00 €	305 250 €
90	Crédit Coopératif	5,0 M€	Euribor 3 mois	1,20%	3 416 666,73 €	245,00 €
91	Caisse d'Épargne	10,0 M€	Euribor 3 mois	1,25%	6 666 666,60 €	0,00 €
96	Caisse d'Épargne	20,0 M€	Euribor 3 mois	0,68%	14 666 666,72 €	49 866,67 €
TOTAL		66,6 M€	-	-	47 534 822,15 €	438 704,07 €

Les indemnités de remboursements anticipés se sont élevées à 0,4 M€. Le gain pour le Département est évalué à 2,7 M€ sur la durée de vie résiduelle de ces emprunts.

Coût de la dette

En 2019, le montant des frais financiers liés aux emprunts est à nouveau en baisse et s'élève à 8,9 M€ (soit une diminution de 14,3% par rapport à 2018).

Le taux d'intérêt moyen reste stable entre 2018 et 2019 à 1,7%.

La proportion de taux fixe dans l'encours de dette du Département a encore augmenté pour atteindre 66% au 31 décembre.

Grâce à la forte réduction du stock de dette et malgré la diminution du niveau de l'épargne brute, le ratio de désendettement du Département a à nouveau diminué en 2019 et se situe désormais à 2,8 années. Il était de 3,2 ans au 31 décembre 2018.

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Ratio de désendettement	5,3	7,6	5,6	4,6	3,9	3,2	2,8

4.3. Le respect du contrat financier

L'exercice 2019 est le deuxième exercice d'application du contrat financier avec l'Etat, dit « contrat de Cahors ».

Ce contrat répond à l'objectif fixé par l'Etat aux 322 collectivités françaises dont les dépenses de fonctionnement sont égales ou supérieures à 60 M€, de limiter l'évolution de leurs dépenses de fonctionnement à 1,2% par an sur la base des dépenses du compte administratif 2017.

Ce contrat est fixé pour une durée de 3 années, de 2018 à 2020. En cas de dépassement du montant plafond fixé pour un exercice, l'Etat préleverait 75% du montant du

dépassement sur la DGF à verser pour les collectivités ayant signé le contrat et 100% du montant du dépassement pour celles ayant refusé de le signer.

Quelques dépenses sont par définition exclues du périmètre du contrat financier, il s'agit :

- Des dépenses de péréquation ;
- Des dépenses pour constitution de provision ;
- Des recettes de remboursement de personnels mis à disposition d'autres collectivités ;
- Les dépenses d'AIS pour la part de leur augmentation qui dépasserait les 2%.

Le Département du Bas-Rhin a par ailleurs pu obtenir une augmentation du taux plafond appliqué à 1,29% du fait de la forte baisse de ses dépenses de fonctionnement entre les exercices 2014 et 2016.

Ainsi les montants plafonds autorisés dans le périmètre du contrat pour les dépenses de fonctionnement sont les suivants :

2017	2018	2019	2020
791 782 303€	801 996 294€	812 342 046€	822 821 258€

Pour le Département du Bas-Rhin et sur le strict périmètre autorisé par le contrat, l'évolution des dépenses de fonctionnement est la suivante :

Dépenses de fonctionnement 2019	858 498 703 €
Déduction des dépenses de péréquation	-31 019 859 €
Déduction de certaines recettes de remboursement de frais de personnels	-1 693 241 €
Déduction dépenses d'AIS supérieures à 2%	-5 734 310 €
Dépenses de fonctionnement périmètre contrat	818 868 781 €

Par ailleurs, en plus des retraitements déjà permis par le périmètre du contrat, d'autres neutralisations de dépenses de fonctionnement ont été autorisées et précisées :

- Dépenses de MNA : les dépenses de MNA pour la part dont l'évolution est supérieure à 2 fois 1,29% entre 2017 et 2019 sont neutralisées (principe identique aux AIS mais avec une jauge à 1,29% contre 2% pour les AIS : tout ce qui est au-dessus de 1,29% est neutralisé). Ainsi, pour le Département c'est une dépense d'un montant de 6 394 393 € qui peut être déduite.
- Dépenses exceptionnelles : au titre des dépenses exceptionnelles le Département fait valoir l'augmentation des dépenses d'indemnités de remboursement anticipé par rapport au montant de 2017 pour un montant à neutraliser de -357 140 €.
- Recette Etat plan de lutte contre la pauvreté et contre les exclusions : la recette de l'Etat perçue par le Département n'entre pas dans le périmètre du contrat financier et peut être déduite du périmètre des dépenses pour un montant de 1 125 000 €.

En plus de ces neutralisations, une majoration des dépenses de fonctionnement est appliquée par l'Etat, due au transfert de la compétence transports vers la Région en 2017 pour un montant de 552 797 €.

Ainsi, après tous ces retraitements, l'équilibre final du contrat est le suivant :

Dépenses de fonctionnement périmètre contrat	818 868 781 €
Neutralisation des dépenses de MNA	-6 394 393 €
Neutralisation des dépenses exceptionnelles	-357 140 €
Neutralisation recette Etat plan de lutte contre la pauvreté et contre les exclusions	-1 125 000 €
Majoration liée au transfert de la compétence transports à la Région	+552 797 €
Total dépenses de fonctionnement périmètre contrat	811 545 045 €

Le contrat financier avec l'Etat est par conséquent respecté, grâce à la qualité de gestion du Département et en dépit des contraintes fortes qui pèsent sur son budget.

Compte tenu des impacts de la crise sanitaire sans précédent que notre pays et notre territoire traverse, un nouveau pacte fiscal et financier devra être conclu entre l'Etat et les collectivités. Il impliquera notamment la fin du pacte de Cahors.

5- Bilan des acquisitions et cessions immobilières dans le Bas-Rhin en 2019

L'article L.3213-2 du Code général des collectivités territoriales impose au Département de faire valider par le Conseil Départemental l'ensemble des acquisitions et cessions immobilières réalisées en 2019 (annexes jointes).

Le montant des acquisitions immobilières opérées dans le Bas-Rhin en 2019 s'élève à 280 495,04 €.

Le montant des cessions immobilières pour l'exercice 2019 s'élève, lui, à 150 990,36 €.

6- Dépenses imprévues en 2019

Vu la loi n° 2003-132 du 19 février 2003 modifiée portant réforme des règles budgétaires et comptables applicables aux Départements ;

Vu l'arrêté du 21 octobre 2003 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M52 des Départements et de leurs établissements publics administratifs ;

Vu l'article L3322-1 du code général des collectivités territoriales.

Afin de permettre le reversement à la DRFIP d'une part de la taxe d'aménagement indûment perçue, ainsi que le versement de la totalité de la participation au fonds de solidarité en faveur des départements et de la part de la taxe d'aménagement au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE), les mouvements budgétaires suivants ont été effectués au cours de l'exercice 2019 :

- un prélèvement de 1 266 813,66 € du chapitre 022 *Dépenses imprévues*, nature 022 *Dépenses imprévues*, fonction 01 *Services généraux – opérations non ventilables* affectés sur le chapitre 014 *Atténuations de produits*, nature 7398 *Autres reversements sur impôts et taxes*, fonction 01 *Services généraux – opérations non ventilables* ;
- un prélèvement de 3 155,00 € du chapitre 022 *Dépenses imprévues*, nature 022 *Dépenses imprévues*, fonction 01 *Services généraux – opérations non ventilables* affectés sur le chapitre 014 *Atténuations de produits*, nature 739262 *Fonds de solidarité en faveur des départements*, fonction 01 *Services généraux –*

opérations non ventilables ;

- un prélèvement de 41 870,07 € du chapitre 022 *Dépenses imprévues*, nature 022 *Dépenses imprévues*, fonction 01 *Services généraux – opérations non ventilables* affectés sur le chapitre 014 *Atténuations de produits*, nature 7398 *Autres reversements sur impôts et taxes*, fonction 01 *Services généraux – opérations non ventilables*.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

1/ Pour le budget principal, le Conseil Départemental constate que l'excédent global de clôture de la gestion 2019 est de 54 705 813,96 € :

- *dont le solde d'exécution de la section d'investissement est déficitaire de 123 620 386,76 €,*
- *dont le résultat cumulé excédentaire de la section de fonctionnement s'élève à 178 326 200,72 €.*

Le Conseil Départemental :

- *arrête le compte de gestion,*
- *décide de reporter le solde d'exécution déficitaire de la section d'investissement d'un montant de 123 620 386,76 € en dépense au compte 001 "Solde d'exécution de la section d'investissement",*
- *décide d'affecter le résultat cumulé excédentaire de la section de fonctionnement de 178 326 200,72 € à hauteur de 123 620 386,76 € à la couverture du déficit de la section d'investissement au compte 1068 "Excédents de fonctionnement capitalisés" et de reporter le solde à hauteur de 54 705 813,96 € au compte 002 "Excédent de fonctionnement reporté".*

2/ Pour le budget annexe du Parc départemental d'entretien des cours d'eau, le Conseil Départemental constate que l'excédent global de clôture de la gestion 2019 est de 1 350 218,12 € :

- *dont le solde d'exécution de la section d'investissement est excédentaire de 607 754,27 €,*
- *dont le résultat excédentaire de la section de fonctionnement s'élève à 742 463,85 €.*

Le Conseil Départemental :

- *arrête le compte de gestion,*
- *décide de reporter le solde d'exécution de la section d'investissement d'un montant de 607 754,27 € au compte 001 "Solde d'exécution de la section d'investissement reporté",*
- *décide de reporter le résultat de la section de fonctionnement d'un montant de 742 463,85 € au compte 002 "Résultat d'exploitation reporté".*

3/ Pour le budget annexe du Foyer de l'enfance, le Conseil Départemental constate que l'exercice 2019 se clôture avec un déficit global de 96 551,83 € :

- *dont un excédent de 84 523,31 € pour l'investissement (avec le report des exercices antérieurs de 718 227,70 €, le solde excédentaire en investissement à reporter s'élève à 802 751,01 €),*
- *dont un déficit de fonctionnement de 181 075,14 €.*

Le Conseil Départemental :

- *arrête le compte de gestion,*
- *décide que le montant total à affecter en 2020 au titre des résultats 2019*

est de 40 317,80 €, correspondant au solde du résultat déficitaire comptable 2019 de - 181 075,14 € et de l'intégration des reports à nouveau au titre de 2019 conformément aux délibérations antérieures, soit le montant excédentaire au titre des résultats à affecter pour 2017 au compte 110 de 221 392,94 €,

- décide que l'excédent de 40 317,80 € au titre des résultats 2019, est affecté en totalité à la réduction des charges d'exploitation 2021 repris lors de l'affectation 2022 des résultats 2021, compte 110.0 millésime 2019,
- décide de reporter le solde d'exécution de la section d'investissement d'un montant de 802 751,01 € au compte 001 "solde d'exécution de la section d'investissement reporté".

4/ Pour le budget annexe du Laboratoire départemental d'analyses, le Conseil Départemental constate que l'excédent global de clôture de gestion 2019 est de 130 219,84 € :

- dont le solde d'exécution de la section d'investissement est déficitaire de 1 921,28 €,
- dont le résultat excédentaire de la section de fonctionnement s'élève à 132 141,12 €.

Le Conseil Départemental :

- arrête le compte de gestion,
- décide de reporter le solde d'exécution déficitaire de la section d'investissement d'un montant de 1 921,28 € en dépense au compte 001 "Solde d'exécution de la section d'investissement reporté",
- décide d'affecter le résultat cumulé excédentaire de la section de fonctionnement de 132 141,12 € à hauteur de 1 921,28 € à la couverture du déficit de la section d'investissement au compte 1068 "Excédents de fonctionnement capitalisés" et de reporter le solde à hauteur de 130 219,84 € au compte 002 "Excédent de fonctionnement reporté".

5/ Pour le budget annexe du Vaisseau, le Conseil Départemental constate que l'excédent global de clôture de la gestion 2019 est de 110 200,93 €

- dont le solde d'exécution de la section d'investissement est excédentaire de 20 000 €
- dont le résultat excédentaire de la section de fonctionnement s'élève à 90 200,93 €.

Le Conseil Départemental :

- arrête le compte de gestion,
- décide de reporter le solde d'exécution excédentaire de la section d'investissement d'un montant de 20 000 € en recette au compte 001 "Solde d'exécution de la section d'investissement reporté",
- décide de reporter le résultat excédentaire de la section de fonctionnement d'un montant de 90 200,93 € en recette au compte 002 "Résultat de fonctionnement reporté".

6/ Pour le budget annexe du Parc Véhicules et Bacs Rhénans, le Conseil Départemental constate que l'excédent global de clôture de la gestion 2019 est de 3 502 868,86 €

- dont le solde d'exécution de la section d'investissement est excédentaire de 3 159 870,07 €
- dont le résultat excédentaire de la section de fonctionnement s'élève à 342 998,79 €.

Le Conseil Départemental :

- arrête le compte de gestion,
- décide de reporter le solde d'exécution excédentaire de la section d'investissement d'un montant de 3 159 870,07 € en recette au compte 001 "Solde d'exécution de la section d'investissement",
- décide de reporter le résultat excédentaire de la section de fonctionnement d'un

montant de

342 998,79 € en recette au compte 002 "Excédent de fonctionnement reporté".

7) Conformément à l'article L.3213-2 du C.G.C.T., le Conseil Départemental approuve le bilan des acquisitions et cessions réalisées en 2019 selon les annexes jointes :

-bilan des acquisitions immobilières opérées dans le Bas-Rhin en 2018 pour un montant de 280 495,04 € ;

-bilan des cessions immobilières pour l'exercice 2018 pour un montant de 150 990,36 €.

8) Le Conseil Départemental prend acte, conformément aux dispositions de la loi n° 2003-132 du 19 février 2003 modifiée portant réforme des règles budgétaires et comptables applicables aux Départements, de l'arrêté du 21 octobre 2003 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M 52 des Départements et de leurs établissements publics administratifs et de l'article L3322-1 du code général des collectivités territoriales, des mouvements budgétaires suivants effectués sur l'exercice 2019 :

* un prélèvement de 3 155,00 € du chapitre 022, nature 022, fonction 01 affectés sur le chapitre 014, nature 739262, fonction 01 ;

* un prélèvement de 1 266 813,66 € du chapitre 022, nature 022, fonction 01 affectés sur le chapitre 014, nature 7398, fonction 01 ;

* un prélèvement de 41 870,07 € du chapitre 022, nature 022, fonction 01 affectés sur le chapitre 014, nature 7398, fonction 01.

Strasbourg, le 10/06/20
Le Président du Conseil Départemental



Frédéric BIERRY

SYNTHESE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Dès son installation en 2015, la nouvelle Assemblée élue a été confrontée à une situation financière difficile. En effet, la baisse des dotations de l'Etat amorcée dès 2014 a entraîné une réduction des recettes du Département et une baisse de l'épargne prévisionnelle, obligeant le Département à réinterroger ses interventions. En 2019, deuxième exercice de mise en œuvre de la nouvelle contrainte financière imposée par l'Etat aux collectivités, à savoir le plafonnement de l'évolution de leurs dépenses de fonctionnement à 1,2%, il peut être fait le constat que le Département a relevé avec succès ce nouveau défi imposé par l'Etat puisque le contrat conclu avec l'Etat a été respecté.

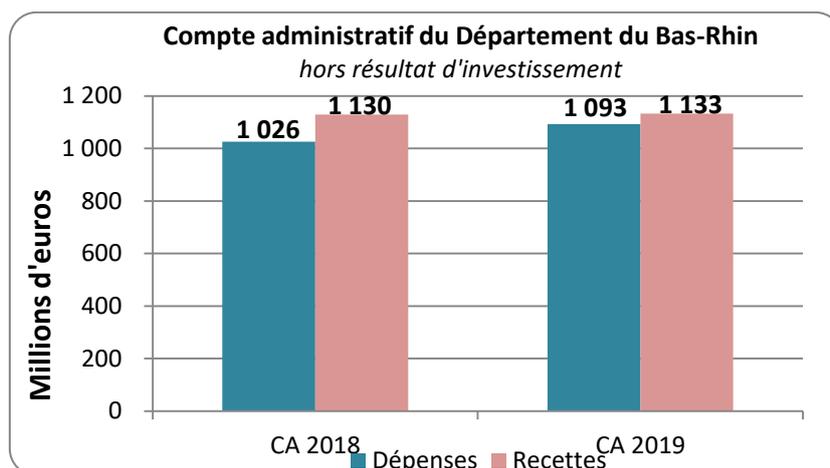
Dans la continuité des comptes administratifs depuis 2015, le compte administratif 2019 reflète les travaux engagés par le Département pour maîtriser ses dépenses de fonctionnement et optimiser ses recettes. Ainsi, bien qu'en hausse, l'évolution des dépenses de fonctionnement reste maîtrisée. Le respect du contrat financier qui, pour le Département du Bas-Rhin, limite l'évolution des dépenses de fonctionnement à un taux maximal de 1,29% sur les dépenses entrant dans le périmètre du contrat en atteste.

A l'instar du compte administratif 2018, le compte administratif qui est présenté à l'Assemblée témoigne que la stratégie financière mise en œuvre par le Département porte ses fruits. Les dépenses de fonctionnement sont maîtrisées, les recettes de fonctionnement continuent d'augmenter et cela sans que le Département n'ait recours au levier fiscal, le taux d'épargne brute reste très bon et le désendettement est poursuivi.

Ces bons résultats n'empêchent pas le Département de rester vigilant pour l'avenir et de poursuivre ses efforts avec pour objectif de léguer à la future Collectivité Européenne d'Alsace une situation financière saine et permettant à cette dernière un budget et des marges de manœuvre à hauteur de ses ambitions.

- **Un budget en hausse**

Au CA 2019 les dépenses ont augmenté de 67 M€ et les recettes de 3 M€.



- **Relance des dépenses d'investissement et réduction de la dette**

- Investissements : Les dépenses d'investissement hors dette au CA 2019 s'élèvent 119,0 M€. Elles sont en forte augmentation par rapport au CA 2018 (88,6 M€) puisqu'elles progressent de plus de 34%.

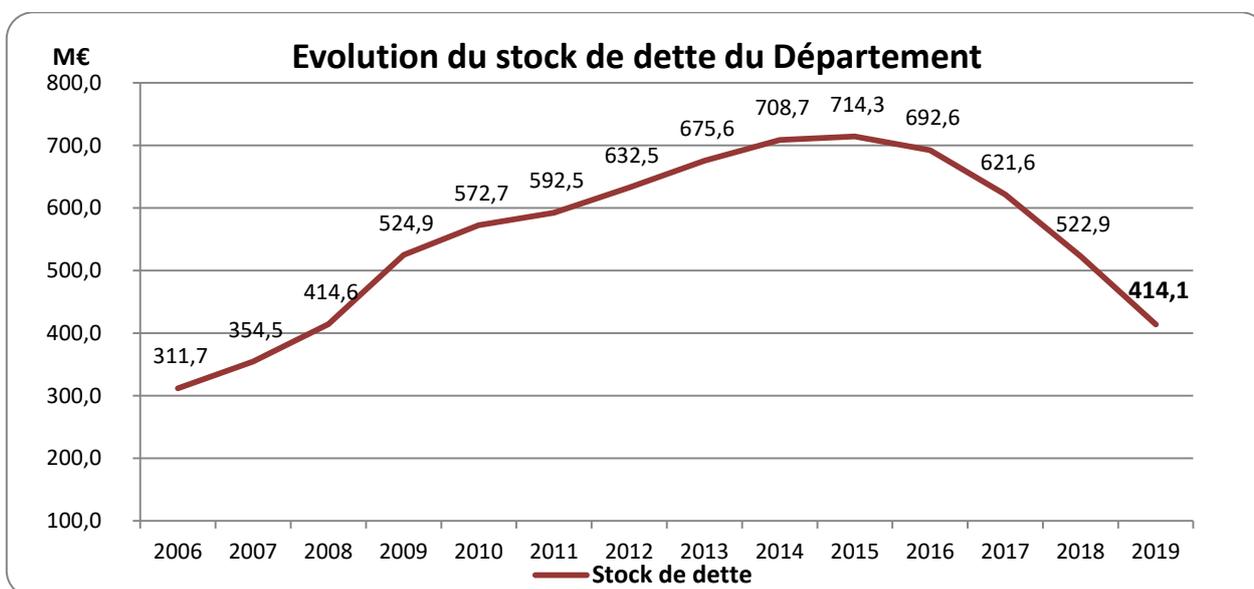
Le plan d'investissements de la collectivité entame sa reprise autour de deux facteurs :

SYNTHESE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019

- Le développement des contrats départementaux et la stratégie de co-financement de projets structurants pour les territoires ;
- Des dépenses de maîtrise d'ouvrage, notamment pour les collèges, dont les travaux démarrent après la phase de lancement des études et des marchés.

- Réduction du stock de dette : la dette du Département a été réduite de plus de 108 M€ en 2019 et se situe désormais à 414 M€.

En 2019, du fait du très bon niveau des recettes de fonctionnement, le Département a pu se passer de recourir à l'emprunt pour la deuxième année consécutive.



• **Les chiffres importants**

- Recettes

Sur un total de plus de 1,1 Md€, les recettes de fonctionnement s'établissent au CA 2019 à plus de 1 Md€, en hausse de 3 M€ par rapport au CA 2018.

- Dépenses

Les dépenses de fonctionnement s'établissent à 858,5 M€ au CA 2019, contre 830,6 M€ au CA 2018, soit une augmentation de plus de 27 M€, essentiellement liée aux dépenses sociales.

En 2019 le Département a investi 119 M€, dont :

- 73,4 M€ pour ses propres projets ;
- 45,6 M€ pour soutenir les projets des partenaires (notamment les Communes, les Intercommunalités, l'Etat, les associations).

Chapitre	Nature	Nature	Liquidation	Libellé	Numero de mandat	Montant
21	2111	TERRAINS NUS	ACHAT ANDLAU S 25 N 145	POUR REFECTION MUR SOUTENEMENT RD425	33807	70,35 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACHAT ANDLAU S 25 N 147	REFECTION MUR SOUTENEMENT RD425	33807	78,40 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACHAT ANDLAU S 25 N 149	REFECTION MUR SOUTENEMENT RD425	33807	27,65 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ FONCIERE REGUL RD20 DACHSTEIN	DACHSTEIN SECT 26 PARC 409/203 ARES 6	7572	600,00 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ PARCELLE ROTT	ROTT SEC 9 PARC 326/153 ARE 0 15	21993	6,75 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ PARCELLE SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE PRES SELTZ SEC 06 PARC 211/8 ARE 0 32	17477	21,51 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ PARCELLE SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC 04 PARC 209/52 ARE 0 33	21999	22,18 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ PARCELLE SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC 06 PARC 212/8 ARE 0 21	17477	14,11 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ PARCELLE SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC 06 PARC 256/30 ARE 0 73	22592	49,05 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ PARCELLE SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC 06 PARC 268/35 ARE 0 40	21999	26,88 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ PARCELLE SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC 06 PARC 269/35 ARE 0 45	21999	30,24 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ PARCELLE SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC 06 PARC 323/93 ARE 0 73	21213	9,81 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ PARCELLE SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC 06 PARC 324/93 ARE 0 35	21213	4,71 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ PARCELLE SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC 06 PARC 356/110 ARE 0 32	21216	21,50 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ PARCELLE SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC 06 PARC 357/110 ARE 0 19	21216	12,77 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ PARCELLE SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC 06 PARC 359/111 ARE 0 31	17479	20,83 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ PARCELLE SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC 06 PARC 360/111 ARE 0 19	17479	12,77 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ PARCELLE SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC 06 PARC 384/122 ARE 0 54	21211	36,29 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN MERTZWILLER	MERTZWILLER SEC 18 PARC 57 ARES 8 63	20236	362,46 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN MERTZWILLER	MERTZWILLER SEC 25 PARC 5 ARES 10 30	20236	432,60 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN MUHLBACH SUR BRUCHE	MUHLBACH SUR BRUCHE S2 PARC 174/043 ARE 0 24	20039	8,40 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN MUHLBACH SUR BRUCHE	MUHLBACH SUR BRUCHE S4 PARC 531/156 ARE 0 24	20039	8,40 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN MUHLBACH SUR BRUCHE	MUHLBACH SUR BRUCHE S4 PARC 533/157 ARE 0 54	20039	18,90 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN MUHLBACH SUR BRUCHE	MUHLBACH SUR BRUCHE S4 PARC 535/158 ARE 0 05	20039	1,75 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN MUHLBACH SUR BRUCHE	MUHLBACH SUR BRUCHE S7 PARC 255/238 ARE 0 04	20039	1,40 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN MUHLBACH SUR BRUCHE	MUHLBACH SUR BRUCHE S8 PARC 202/039 ARE 1 09	20039	38,15 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN MUTZIG	MUTZIG SEC 09 PARC 362/95 ARE 0 25	20946	83,33 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN MUTZIG	MUTZIG SEC 09 PARC 362/95 ARE 0 25	20947	83,34 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN NIEDERROEDERN	ACQ TERRAIN NIEDERROEDERN	13981	14,44 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN S 09 PARC 178/20 ARES 1 06	20952	71,23 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN S 09 PARC 310/95 ARES 1 11	20952	74,59 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN S09 PARC 311/95 ARE 0 34	20952	22,85 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN S09 PARC 313/96 ARES 1 32	20952	88,70 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN S 09 PARC 314/96 ARE 0 50	20952	33,60 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN S 09 PARC 316/97 ARE 0 94	20952	63,17 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN S 09 PARC 317/97 ARE 0 40	20952	26,88 €

Chapitre	Nature	Nature	Liquidation	Libellé	Numero de mandat	Montant
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN NIEDERRODERN	NIEDERROEDERN S 09 PARC 319/98 ARE 0 92	20952	61,82 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN NIEDERRODERN	NIEDERROEDERN S 09 PARC 320/98 ARE 0 41	20952	27,55 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN NIEDERRODERN	NIEDERROEDERN S 09 PARC 325/100 ARES 1 40	20952	94,08 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN NIEDERRODERN	NIEDERROEDERN S09 PARC 363/127 ARES 0 13	14298	7,65 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN NIEDERRODERN	NIEDERROEDERN SEC09 PARC160/13 ARE0 61	13985	10,25 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN NIEDERRODERN	NIEDERROEDERN SEC09 PARC160/13 ARE0 61	13987	5,13 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN NIEDERRODERN	NIEDERROEDERN SEC09 PARC161/13 ARE0 16	13985	2,69 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN NIEDERRODERN	NIEDERROEDERN SEC09 PARC161/13 ARE0 16	13987	1,34 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN NIEDERRODERN	NIEDERROEDERN SEC 09 PARC 290/83 ARES 0 27	13982	9,07 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN NIEDERRODERN	NIEDERROEDERN SEC 09 PARC 290/83 ARES 0.27	13981	9,07 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN NIEDERRODERN	NIEDERROEDERN SEC 09 PARC 291/83 ARES 0 43	13982	14,45 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN NIEDERRODERN	NIEDERROEDERN SEC 09 PARC 292/83 ARES 0 06	13981	2,02 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN NIEDERRODERN	NIEDERROEDERN SEC 09 PARC 292/83 ARES 0 06	13982	2,02 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN NIEDERRODERN	NIEDERROEDERN SEC 09 PARC 293/83 ARES 0 02	13981	0,67 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN NIEDERRODERN	NIEDERROEDERN SEC 09 PARC 293/83 ARES 0 02	13982	0,67 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN NIEDERRODERN	NIEDERROEDERN SEC 09 PARC 326/100 ARE 0 42	20952	28,23 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN NIEDERRODERN	NIEDERROEDERN SEC 09 PARC 355/114 ARE 0 31	14298	18,23 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN NIEDERRODERN	NIEDERROEDERN SEC 09 PARC 357/119 ARES 0 09	14298	5,29 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN NIEDERRODERN	NIEDERROEDERN SEC 09 PARC 359/122 ARES 0 04	14298	2,35 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN NIEDERRODERN	NIEDERROEDERN SEC 09 PARC 361/124 ARES 0 03	14298	1,77 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN NIEDERRODERN	NIEDERROEDERN SEC 09 PARC 365/128 ARE 0 16	14298	9,40 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN NIEDERRODERN	NIEDERROEDERN SEC 09 PARC 367/129 ARE 0 26	14298	15,29 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN NIEDERRODERN	NIEDERROEDERN SEC 09 PARC 369/132 ARE 0 04	14298	2,35 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN NIEDERRODERN	NIEDERROEDERN SEC 09 PARC 387/51 ARE 0 78	16606	52,42 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN NIEDERRODERN	NIEDERROEDERN SEC 09 PARC 391/53 ARE 0 29	16607	19,49 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN NIEDERRODERN	NIEDERROEDERN SEC 09 PARC 400/63 ARE 0 97	14287	65,18 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN NIEDERRODERN	NIEDERROEDERN SEC 09 PARC 401/63 ARE 0 47	14287	31,59 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN NIEDERROEDERN	ACQ TERRAIN NIEDERROEDERN	13984	2,69 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN NIEDERROEDERN	ACQ TERRAIN NIEDERROEDERN	14294	0,84 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN S09 266/76 ARES 2 73	14293	45,86 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN S09 267/76 ARES 0 05	14291	0,84 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN S09 267/76 ARES 0 05	14292	0,84 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN S 09 PARC 148/90 ARE 0 45	21215	30,24 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN S 09 PARC 149/90ARE 0 14	21215	9,41 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN S 09 PARC 157/12 ARE 0 51	22596	12,86 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN S09 PARC 157/12 ARE 0 51	22595	12,86 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN NIEDERROEDERN	/NIEDERROEDERN S 09 PARC 157/12 ARES 0 51	22597	8,57 €

Chapitre	Nature	Nature	Liquidation	Libellé	Numero de mandat	Montant
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN S 09 PARC 158/12 ARE 0 13	22595	3,27 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN S 09 PARC 158/12 ARE 0 13	22596	3,27 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN S 09 PARC 158/12 ARES 0 13	22597	2,18 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN S09 PARC 174/18 ARES 1 04	22000	69,89 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN S 09 PARC 176/19 ARE 0 05	22000	3,36 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN S 09 PARC 192/29 ARE 0 05	25320	3,36 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN S 09 PARC 194/30 ARE 0 29	25320	19,49 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN S 09 PARC 196/31 ARE 0 62	25320	41,66 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN S 09 PARC 198/34 ARE 0 54	25320	36,29 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN S 09 PARC 200/35 ARE 0 28	25320	18,82 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN S 09 PARC 208/39 ARE 0 54	25320	36,29 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN S 09 PARC 212/41 ARES 0 27	21209	18,14 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN S 09 PARC 254/72 ARE 0 98	21995	65,86 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN S09 PARC 255/72 ARES 0 43	21995	28,90 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN S 09 PARC 257/73 ARE 0 51	21995	34,27 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN S 09 PARC 258/73 ARES 0 19	21995	12,76 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN S 09 PARC 278/80 ARE 2 65	21998	178,08 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN S 09 PARC 279/80 ARE 0 55	21998	36,96 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN S 09 PARC 301/87 ARE 5 06	25320	340,03 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN S 09 PARC 302/87 ARE 0 89	25320	59,80 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN S 09 PARC 322/99 ARES 0 70	22601	47,04 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN S 09 PARC 323/99 ARE 0 26	22601	17,47 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN S 09 PARC 377/42 ARE 0 57	25322	38,30 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN S 09 PARC 381/44 ARE 0 20	25322	13,44 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN S 09 PARC 383/45 ARE 0 09	25322	6,05 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN S 09 PARC 409/108 ARE 0 59	25322	39,65 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN S 09 PARC 410/108 ARE 0 18	25322	12,10 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN SEC09 PARC160/13 ARE0 61	13984	10,25 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN SEC09 PARC160/13 ARE0 61	13986	10,25 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN SEC09 PARC161/13 ARE0 16	13986	2,68 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN SEC 09 PARC 266/76 ARES 2 73	14291	45,86 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN SEC 09 PARC 266/76 ARES 2 73	14292	45,86 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN SEC 09 PARC 266/76 ARES 2 73	14294	45,86 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN SEC 09 PARC 267/76 ARES 0 05	14293	0,84 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN SEC 09 PARC 281/80 ARES 0 43	14290	28,90 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN SEC 09 PARC 282/80 ARES 0 08	14290	5,37 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN SEC 09 PARC 340/104 ARES 1 69	16616	113,56 €

Chapitre	Nature	Nature	Liquidation	Libellé	Numero de mandat	Montant
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN SEC 09 PARC 341/104 ARE 0 93	16616	62,50 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN SEC 09 PARC 375/28 ARE 1 23	21210	82,66 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN SEC 09 PARC 393/55 ARE 3 66	16608	245,95 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN SEC 09 PARC 397/62 ARES 2 20	14297	147,84 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN SEC 09 PARC 398/62 ARE 0 57	14297	38,30 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN NIEDERROEDERN SCHAFFHOUSE P	NIEDERROEDERN S 09 PARC 238/66 ARE 0 49	25319	32,93 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN NIEDERROEDERN SCHAFFHOUSE P	NIEDERROEDERN S 09 PARC 239/66 ARE 0 12	25319	8,06 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN NIEDERROEDERN SCHAFFHOUSE P	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC 04 PARC 175/33 ARE 0 28	25319	18,82 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	ACQ PARCELLE SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	16613	8,51 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE PRES SELTZ S 04 PARC 112/58 ARE 0 43	16086	28,90 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE PRES SELTZ S 04 PARC 118/1 ARE 6 94	17475	466,37 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE PRES SELTZ S 04 PARC 119/1 ARE 3 39	17475	227,81 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE PRES SELTZ S 04 PARC 122/8 ARE 2 12	17473	142,46 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE PRES SELTZ S 04 PARC 123/8 ARE 0 73	17473	49,06 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE PRES SELTZ S 04 PARC 147/19 ARE 0 41	17476	27,55 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE PRES SELTZ S 04 PARC 148/19 ARE 0 21	17476	14,11 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE PRES SELTZ S 04 PARC 159/25 ARE 0 69	14296	46,37 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE PRES SELTZ S 04 PARC 160/25 ARE 0 35	14296	23,52 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE PRES SELTZ S 04 PARC 162/26 ARE 0 71	16615	47,71 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE PRES SELTZ S 04 PARC 163/26 ARE 0 37	16615	24,87 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE PRES SELTZ S 04 PARC 171/31 ARE 0 52	14285	34,94 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE PRES SELTZ S 04 PARC 173/32 ARE 0 37	14295	24,86 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE PRES SELTZ S 04 PARC 192/42 ARE 0 44	14295	29,57 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE PRES SELTZ S 04 PARC 193/42 ARE 0 35	14295	23,52 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE PRES SELTZ S 04 PARC 205/49 ARE 0 30	14297	20,16 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE PRES SELTZ S 04 PARC 207/51 ARE 0 27	17472	18,14 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE PRES SELTZ S 04 PARC 213/54 ARE 0 42	14295	28,22 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE PRES SELTZ S06 PAR 227/16 ARE0 37	14296	24,87 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE PRES SELTZ S06 PAR 388/124 ARE 0 53	14295	35,62 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE PRES SELTZ S 06 PARC 197/133 ARE 0 32	17471	21,50 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE PRES SELTZ S 06 PARC 226/16 ARE 0 72	14296	48,38 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE PRES SELTZ S 06 PARC 274/37 ARE 0 46	16609	30,91 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE PRES SELTZ S 06 PARC 275/37 ARE 0 31	16609	20,83 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE PRES SELTZ S 06 PARC 311/89 ARE 0 47	14289	15,79 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE PRES SELTZ S 06 PARC 312/89 ARE 0 21	14289	7,06 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE PRES SELTZ S 06 PARC 354/109 ARE 0 37	13983	24,86 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE PRES SELTZ S6 PAR 238/24 ARES 0 53	21694	35,62 €

Chapitre	Nature	Nature	Liquidation	Libellé	Numero de mandat	Montant
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE PRES SELTZ SEC 06 PARC 224/15 ARE 0 13	17482	8,74 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE PRES SELTZ SEC 06 PARC 353/109 ARE 0 64	13983	43,01 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE PR SELTZ S 06 PAR 350/108 ARE 0 67	16612	15,01 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE PR SELTZ S 06 PARC 372/116 ARES 0 52	21692	34,94 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE PR SELTZ SEC 06 PARC 293/83 ARE 1 03	17478	69,22 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC 04 PARC 134/15 ARE 1 00	20951	67,20 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC 04 PARC 135/15 ARE 0 31	20951	20,83 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC 04 PARC 150/20 ARE 0 80	21212	53,76 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC 04 PARC 151/20 ARE 0 42	21212	28,22 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC 04 PARC 153/21 ARE 0 36	22602	24,19 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC 04 PARC 154/21 ARE 0 19	22602	12,77 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC 04 PARC 156/22 ARE 0 48	21217	32,26 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC 04 PARC 157/22 ARE 0 25	21217	16,80 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC 04 PARC 1587/39 ARE 0 33	20949	22,18 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC 04 PARC 177/34 ARE 0 27	21996	18,14 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC 04 PARC 179/35 ARE 0 24	20948	16,13 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC 04 PARC 185/35 ARE 0 35	20950	23,52 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC 06 PARC 199/1 ARE 0 08	22599	5,38 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC 06 PARC 200/1 ARE 0 67	22599	0,67 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC 06 PARC 208/60 ARE 0 46	21996	30,91 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC 06 PARC 209/60 ARE 0 31	21996	20,84 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC 06 PARC 214/9 ARE 0 74	25320	49,73 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC 06 PARC 215/9 ARE 0 45	25320	30,24 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC 06 PARC 223/15 ARE 0 26	17482	17,47 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC 06 PARC 229/17 ARE 0 42	21212	28,22 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC 06 PARC 230/17 ARE 0 24	21212	16,13 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC 06 PARC 235/23 ARE 0 72	21997	48,38 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC 06 PARC 236/23 ARE 0 42	21997	28,23 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC 06 PARC 241/25 ARE 0 41	22598	27,55 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC 06 PARC 242/25 ARE 0 23	22598	15,46 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC 06 PARC 244/26 ARE 0 99	17481	66,53 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC 06 PARC245/26 ARE 0 53	17481	35,62 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC 06 PARC 247/27 ARE 0 43	25321	28,90 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC 06 PARC 248/27 ARE 0 31	25321	20,83 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC 06 PARC 250/28 ARE 0 40	25321	26,88 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC 06 PARC 251/28 ARE 0 30	25321	20,16 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC 06 PARC 257/30 ARE 0 29	27298	19,49 €

Chapitre	Nature	Nature	Liquidation	Libellé	Numero de mandat	Montant
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC 06 PARC 271/36 ARE 0 47	17481	31,58 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC 06 PARC 272/36 ARE 0 46	17481	30,91 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC 06 PARC 277/38 ARE 0 55	21212	36,96 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC 06 PARC 278/38 ARE 0 29	21212	19,49 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC 06 PARC 294/83 ARE 0 35	17478	23,52 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC 06 PARC 323/93 ARE 0 73	21214	39,24 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC 06 PARC 324/93 ARE 0 35	21214	18,82 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC 06 PARC 338/103 ARE 0 70	17474	47,04 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC 06 PARC 339/103 ARE 0 32	17474	21,50 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC 06 PARC 341/104 ARE 0 73	17478	49,05 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC 06 PARC 342/104 ARE 0 35	17478	23,52 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC 06 PARC 350/108 ARE 0 67	16613	15,01 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC 06 PARC 350/108 ARE 0 67	16614	15,01 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC 06 PARC 351/108 ARE 0 38	16612	8,51 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC 06 PARC 351/108 ARE 0 38	16614	8,51 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC 06 PARC 378/119 ARE 0 29	25324	19,49 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC 06 PARC 380/120 ARE 0 28	25324	18,81 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC 06 PARC 382/121 ARE 0 53	22591	35,61 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAIN SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE PR SELTZ S06 PAR 239/24 ARES 0 30	21694	20,16 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAINS SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC 06 PARC 386/123 ARE 0 54	21693	36,29 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAINS SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC 04 PARC 108/56 ARE 0 36	25323	24,19 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAINS SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC 04 PARC 120/00 1 ARE 0 06	25325	3,52 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAINS SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC 04 PARC 131/11 ARE 2 09	22593	140,45 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAINS SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC 04 PARC 132/11 ARE 0 40	22593	26,88 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAINS SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC 04 PARC 136/0 15 ARE 0 07	25325	4,12 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAINS SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC 04 PARC 138/16 ARE 2 03	22001	136,42 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAINS SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC 04 PARC 139/16 ARE 0 62	22001	41,66 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAINS SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC 04 PARC 183/37 ARE 0 33	22002	22,18 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAINS SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC 04 PARC 189/41 ARE 0 42	25323	28,22 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAINS SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC 04 PARC 190/41 ARE 0 33	25323	22,18 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAINS SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC 04 PARC 201/46 ARE 0 30	22002	20,16 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAINS SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC 06 PARC 185/126 ARE 0 52	25323	34,94 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAINS SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC 06 PARC 187/127 ARE 0 48	25323	32,25 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAINS SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC 06 PARC 253/29 ARE 1 32	22594	88,70 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAINS SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC 06 PARC 254/29 ARE 0 55	22594	36,96 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAINS SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC 06 PARC 288/0 41 ARE 0 07	25325	4,12 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAINS SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC 06 PARC 299/85 ARE 1 17	25323	78,62 €

Chapitre	Nature	Nature	Liquidation	Libellé	Numero de mandat	Montant
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAINS SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC 06 PARC 300/88 ARE 0 44	25323	29,57 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAINS SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC 06 PARC 308/88 ARE 0 68	22600	45,70 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAINS SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC 06 PARC 309/88 ARE 0 30	22600	20,16 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAINS SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC 06 PARC 314/90 ARE 0 93	25323	62,50 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAINS SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC 06 PARC 315/90 ARE 0 24	25323	16,13 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAINS SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC 06 PARC 320/92 ARE 0 92	25323	61,82 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAINS SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC 06 PARC 321/92 ARE 0 24	25323	16,13 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAINS SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC 06 PARC 326/94 ARE 0 72	25323	48,38 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAINS SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC 06 PARC 327/94 ARE 0 34	25323	22,85 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAINS SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC 06 PARC 365/113 ARE 0 22	25325	12,94 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAINS SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC 06 PARC 367/114 ARE 0 39	22002	26,21 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAINS SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC 06 PARC 368/114 ARE 0 53	22002	35,61 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAINS SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC 06 PARC 374/117 ARE 0 54	25323	36,29 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQ TERRAINS SCHAFFHOUSE PRES SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC 06 PARC 390/125 ARE 0 47	25323	31,59 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION FONCIERE REICHSTETT	REICHSTETT SEC 8 PARC 626/4 ARES 3 55	14286	15 021,90 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION FONCIERE REICHSTETT SUPR PN6	MANDAT COMPLEMENTAIRE AU MANDAT 14286 DU 27/03/2019	16087	180,00 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN SEC09 PARC389/52 1 90 ARE	44496	18,24 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN SEC 09 PARC 166/15 1 70 ARE	33823	114,24 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN SEC 09 PARC 167/15 0 51 ARE	33823	34,27 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN SEC 09 PARC 169/16 2 16 ARE	33823	145,15 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN SEC 09 PARC 170/16 0 17 ARE	33823	11,42 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN SEC 09 PARC 349/107 1 71 ARE	33823	114,91 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN SEC 09 PARC 350/107 0 23 ARE	33823	15,47 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION OHNENHEIM	OHNENHEIM S 38 PARC 275/226 0 01 A	66680	10,00 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION RD 430 ET 180 TRUCHTERSHEIM	TRUCHTERSHEIM S 24/01 PARC 130/42 0 05 A	60776	500,00 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION RD52 NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN S 4 PARC 144/18 0 36 A	60777	24,19 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION RD52 NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN S 4 PARC 145/18 0 19 A	60777	12,77 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION RD52 NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN S 6 PARC 409/31 9 64A	63560	179,95 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION RD52 NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN S 6 PARC 409/31 9 64A	63561	179,95 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION RD52 NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN S 6 PARC 409/31 9 64A	63562	179,95 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION RD52 NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN S 6 PARC 410/31 0 41A	63560	9,18 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION RD52 NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN S 6 PARC 410/31 0 41A	63561	9,18 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION RD52 NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN S 6 PARC 410/31 0 41A	63562	9,18 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION RD52 NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN S 6 PARC 411/31 0 28A	63560	6,27 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION RD52 NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN S 6 PARC 411/31 0 28A	63561	6,27 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION RD52 NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN S 6 PARC 411/31 0 28A	63562	6,27 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION RD52 NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN S 9 PARC 232/64 0 71 A	60778	47,71 €

Chapitre	Nature	Nature	Liquidation	Libellé	Numero de mandat	Montant
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION RD52 NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN S 9 PARC 233/64 0 33 A	60778	22,18 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION RD52 NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN S 9 PARC 272/781 1 85 A	55932	20,72 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION RD52 NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN S 9 PARC 272/781 1 85A	55933	20,72 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION RD52 NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN S 9 PARC 272/781 1 85A	55934	41,44 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION RD52 NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN S 9 PARC 272/781 1 85A	55935	41,44 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION RD52 NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN S 9 PARC 273/78 0 42A	55933	4,70 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION RD52 NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN S 9 PARC 273/78 0 42A	55934	9,42 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION RD52 NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN S 9 PARC 273/78 0 42 A	55932	4,70 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION RD52 NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN S 9 PARC 273/78 0 42A	55935	9,42 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION RD52 NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN S 9 PARC 275/79 2 97 A	55930	99,79 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION RD52 NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN S 9 PARC 275/79 2 97 A	55931	99,79 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION RD52 NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN S 9 PARC 276/79 0 66 A	55930	22,18 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION RD52 NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN S 9 PARC 276/79 0 66 A	55931	22,18 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION RD52 NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN S 9 PARC 295/84 1 41A	55926	23,69 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION RD52 NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN S 9 PARC 295/84 1 41A	55927	23,69 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION RD52 NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN S 9 PARC 295/84 1 41A	55928	23,69 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION RD52 NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN S 9 PARC 295/84 1 41A	55929	23,69 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION RD52 NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN S 9 PARC 296/84 0 36A	55926	6,05 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION RD52 NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN S 9 PARC 296/84 0 36A	55927	6,05 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION RD52 NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN S 9 PARC 296/84 0 36A	55928	6,05 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION RD52 NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN S 9 PARC 296/84 0 36A	55929	6,05 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION RD52 NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN S 9 PARC 328/101 2 14A	55932	23,97 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION RD52 NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN S 9 PARC 328/101 2 14A	55933	23,97 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION RD52 NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN S 9 PARC 328/101 2 14A	55934	47,93 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION RD52 NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN S 9 PARC 328/101 2 14A	55935	47,93 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION RD52 NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN S 9 PARC 329/101 0 76 A	55932	8,51 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION RD52 NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN S 9 PARC 329/101 0 76 A	55934	17,02 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION RD52 NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN S 9 PARC 329/101 0 76A	55933	8,51 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION RD52 NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN S 9 PARC 329/101 0 76A	55935	17,02 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION RD52 NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN S 9 PARC 379/43 1 58A	55926	26,54 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION RD52 NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN S 9 PARC 379/43 1 58A	55927	26,54 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION RD52 NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN S 9 PARC 379/43 1 58A	55928	26,54 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION RD52 NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN S 9 PARC 379/43 1 58A	55929	26,54 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION RD52 NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN S 9 PARC 385/46 0 13A	55926	2,18 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION RD52 NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN S 9 PARC 385/46 0 13A	55927	2,18 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION RD52 NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN S 9 PARC 385/46 0 13A	55928	2,18 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION RD52 NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN S 9 PARC 385/46 0 13A	55929	2,20 €

Chapitre	Nature	Nature	Liquidation	Libellé	Numero de mandat	Montant
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION REGUL FONCIERE ROTT	ROTT SEC 9 PARC 323 ARES 0 23	2499	10,35 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION SAINT BLAISE LA ROCHE	SECTION 2 NUMERO 56	31111	186,58 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION SAINT BLAISE LA ROCHE	SECTION 2 NUMERO 56	31112	186,58 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION SAINT BLAISE LA ROCHE	SECTION 2 NUMERO 56	31113	186,58 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION SCHAFFHOUSE P SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC 04 PARC 141/17 0 80 ARE	33824	53,76 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION SCHAFFHOUSE P SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC 04 PARC 142/17 0 42 ARE	33824	28,22 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION SCHAFFHOUSE P SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC04 PARC 224/23 0 21 ARE	33822	14,12 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION SCHAFFHOUSE P SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC 04 PARC 225/23 0 41 ARE	33822	27,55 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION SCHAFFHOUSE P SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC 04 PARC 227/24 0 25 ARE	33822	16,80 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION SCHAFFHOUSE P SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC 04 PARC 228/24 0 47 ARE	33822	31,58 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN CCAS DE SELTZ	SCHAFFHOUSE PRES SELTZ SEC06 PARC 220/14 0 28 ARE	33817	16,46 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN CCAS DE SELTZ	SCHAFFHOUSE PRES SELTZ SEC06 PARC 221/14 0 15 ARE	33817	8,82 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN CCAS DE SELTZ	SCHAFFHOUSE PRES SELTZ SEC06 PARC 280/39 1 09 ARE	33817	64,09 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN CCAS DE SELTZ	SCHAFFHOUSE PRES SELTZ SEC06 PARC 281/39 0 57 ARE	33817	33,51 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN CCAS DE SELTZ	SCHAFFHOUSE PRES SELTZ SEC06 PARC 317/91 0 90 ARE	33817	52,93 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN CCAS DE SELTZ	SCHAFFHOUSE PRES SELTZ SEC06 PARC 318/91 0 24 ARE	33817	14,11 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN MUTZIG	MUTZIG SEC 09 PARC 362/95 ARE 0 25	20945	83,33 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN NIDERRUEDERN	NIDERRUEDERN SEC09 PARC389/52 1 90 ARE	44498	18,24 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN NIDERRUEDERN	NIDERRUEDERN SEC09 PARC389/52 1 90 ARE	44500	18,24 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN NIDERRUEDERN	NIDERRUEDERN SEC 09 PARC 184/24 0 15 ARE	33813	2,02 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN NIDERRUEDERN	NIDERRUEDERN SEC 09 PARC184/24 0 15 ARE	33812	2,02 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN NIDERRUEDERN	NIDERRUEDERN SEC09 PARC189/26 0 72 ARE	44502	24,19 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN NIDERRUEDERN	NIDERRUEDERN SEC09 PARC189/26 0 72 ARE	44503	8,06 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN NIDERRUEDERN	NIDERRUEDERN SEC09 PARC214/47 1 26 ARE	44512	28,22 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN NIDERRUEDERN	NIDERRUEDERN SEC09 PARC214/47 1 26 ARE	44513	28,22 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN NIDERRUEDERN	NIDERRUEDERN SEC09 PARC214/47 1 26 ARE	44514	28,22 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN NIDERRUEDERN	NIDERRUEDERN SEC09 PARC245/68 0 07 ARE	44511	4,71 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN NIDERRUEDERN	NIDERRUEDERN SEC09 PARC287/82 0 56 ARE	33828	37,63 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN NIDERRUEDERN	NIDERRUEDERN SEC09 PARC298/86 1 36 ARE	44512	30,47 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN NIDERRUEDERN	NIDERRUEDERN SEC09 PARC298/86 1 36 ARE	44513	30,47 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN NIDERRUEDERN	NIDERRUEDERN SEC09 PARC298/86 1 36 ARE	44514	30,47 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN NIDERRUEDERN	NIDERRUEDERN SEC09 PARC299/86 0 33 ARE	44512	7,39 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN NIDERRUEDERN	NIDERRUEDERN SEC09 PARC299/86 0 33 ARE	44513	7,39 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN NIDERRUEDERN	NIDERRUEDERN SEC09 PARC299/86 0 33 ARE	44514	7,39 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN NIDERRUEDERN	NIDERRUEDERN SEC09 PARC389/52 1 90 ARE	44497	18,24 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN NIDERRUEDERN	NIDERRUEDERN SEC09 PARC389/52 1 90 ARE	44499	18,24 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN NIDERRUEDERN	NIDERRUEDERN SEC 09 PARC308/94 1 03 ARE	33820	69,22 €

Chapitre	Nature	Nature	Liquidation	Libellé	Numero de mandat	Montant
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN S 09 PARC 172/17 ARE 0 12	25318	8,06 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN SEC09 PARC145/8 0 40 ARE	31115	26,88 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN SEC09 PARC146/8 0 11 ARE	31115	7,39 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN SEC09 PARC160/13 ARE0 61	13988	5,12 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN SEC09 PARC161/13 ARE0 16	13988	1,34 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN SEC09 PARC184/24 0 15 ARE	33809	2,01 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN SEC09 PARC184/24 0 15 ARE	33810	2,01 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN SEC09 PARC184/24 0 15 ARE	33811	2,02 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN SEC09 PARC189/26 0 72 ARE	44504	8,06 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN SEC09 PARC189/26 0 72 ARE	44505	8,06 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN SEC09 PARC190/26 0 67 ARE	44502	22,51 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN SEC09 PARC190/26 0 67 ARE	44503	7,51 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN SEC09 PARC190/26 0 67 ARE	44504	7,51 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN SEC09 PARC190/26 0 67 ARE	44505	7,51 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN SEC 09 PARC 228/57 0 53 ARE	33825	11,87 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN SEC 09 PARC 228/57 0 53 ARE	33826	11,88 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN SEC 09 PARC 228/57 0 53 ARE	33827	11,87 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN SEC 09 PARC 230/59 0 38 ARE	33825	8,51 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN SEC 09 PARC 230/59 0 38 ARE	33826	8,51 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN SEC 09 PARC 230/59 0 38 ARE	33827	8,51 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN SEC09 PARC244/68 0 51 ARE	44511	34,27 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN SEC09 PARC250/70 0 50 ARE	33819	33,60 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN SEC09 PARC252/71 2 09 ARES	33819	140,45 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN SEC 09 PARC 263/75 ARE 3 46	12813	232,51 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN SEC09 PARC288/82 0 14 ARE	33828	9,41 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN SEC09 PARC304/93 0 64 ARE	33820	43,01 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN SEC09 PARC305/93 0 12 ARE	33820	8,06 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN SEC09 PARC 307/94 4 67 ARE	33820	313,82 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN SEC 09 PARC 343/105 ARES 1 13	12812	75,94 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN SEC 09 PARC 344/105 ARE 0 37	12812	24,86 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN SEC09 PARC371/7 0 21ARE	48635	14,22 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN SEC09 PARC389/52 1 90 ARE	44494	18,24 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN SEC09 PARC389/52 1 90 ARE	44495	18,24 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN SEC 09 PARC 395/131 ARE 0 62	12804	41,66 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN SEC09 PARC 403/85 0 14 ARE	33818	4,71 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN SEC09 PARC404/85 0 04 ARE	33818	1,34 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN SEC09 PARC 406/88 5 50 ARE	33820	369,60 €

Chapitre	Nature	Nature	Liquidation	Libellé	Numero de mandat	Montant
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN SEC09 PARC407/88 0 85 ARE	33820	57,12 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAINS	NIEDERROEDERN S09 P224/54 ARES 1 51	12803	101,47 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAINS	NIEDERROEDERN SEC 09 PARC 210/40 ARES 0 15	12801	5,04 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAINS	NIEDERROEDERN SEC 09 PARC 334/103 ARE 0 83	12814	48,80 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAINS	NIEDERROEDERN SEC 09 PARC 335/103 ARE 0 61	12814	35,87 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN SCHAFFHOUSE PRES SEL	SCHAFFHOUSE PRES SELTZ SECTION 4 PARCELLE 195/43 0 32 ARES	31114	21,50 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN SCHAFFHOUSE PRES SEL	SCHAFFHOUSE PRES SELTZ SECTION 4 PARCELLE 197/44 0 30 ARE	31114	20,16 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN SCHAFFHOUSE P SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC04 PARC114/59 0 49 ARE	33815	16,47 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN SCHAFFHOUSE P SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC04 PARC114/59 0 49 ARE	33816	16,46 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN SCHAFFHOUSE P SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC04 PARC116/61 0 55 ARE	33821	36,96 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN SCHAFFHOUSE P SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC04 PARC165/27 0 61 ARE	44510	40,99 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN SCHAFFHOUSE P SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC04 PARC166/27 0 33 ARE	44510	22,18 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN SCHAFFHOUSE P SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC04 PARC168/28 0 61 ARE	44506	41,00 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN SCHAFFHOUSE P SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC04 PARC169/28 0 34 ARE	44506	22,84 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN SCHAFFHOUSE P SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC 04 PARC 181/36 0 35 ARE	33814	23,52 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN SCHAFFHOUSE P SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC04 PARC211/53 0 38 ARE	44510	25,53 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN SCHAFFHOUSE P SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC04 PARC221/14 0 56 ARE	44509	37,64 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN SCHAFFHOUSE P SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC04 PARC222/14 1 73 ARE	44509	116,25 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN SCHAFFHOUSE P SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC04 PARC233/50 0 42 ARE	44508	28,22 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN SCHAFFHOUSE P SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC04 PARC235/40 0 39 ARE	48636	13,10 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN SCHAFFHOUSE P SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC04 PARC235/40 0 39 ARE	48637	13,11 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN SCHAFFHOUSE P SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC04 PARC237/47 0 34 ARE	44491	7,62 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN SCHAFFHOUSE P SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC04 PARC237/47 0 34 ARE	44492	7,62 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN SCHAFFHOUSE P SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC04 PARC237/47 0 34 ARE	44493	7,62 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN SCHAFFHOUSE P SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC04 PARC239/50 0 35 ARE	44508	23,52 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN SCHAFFHOUSE P SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC06 PARC 193/130 0 37 ARE	33808	24,86 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN SCHAFFHOUSE P SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC06 PARC202/4 0 35 ARE	44506	23,52 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN SCHAFFHOUSE P SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC06 PARC203/4 0 20 ARE	44506	13,44 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN SCHAFFHOUSE P SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC06 PARC205/05 0 23 ARE	44507	15,46 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN SCHAFFHOUSE P SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC06 PARC206/5 0 14 ARE	44507	9,41 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN SCHAFFHOUSE P SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC06 PARC217/10 0 42 ARE	44507	28,22 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN SCHAFFHOUSE P SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC06 PARC218/10 0 21 ARE	44507	14,11 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN SCHAFFHOUSE P SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC06 PARC259/32 0 46 ARE	33832	7,73 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN SCHAFFHOUSE P SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC06 PARC259/32 0 46 ARE	33833	7,73 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN SCHAFFHOUSE P SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC06 PARC259/32 0 46 ARE	33834	7,73 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN SCHAFFHOUSE P SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC06 PARC259/32 0 46 ARE	33835	7,73 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN SCHAFFHOUSE P SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC06 PARC260/32 0 34 ARE	33832	5,71 €

Chapitre	Nature	Nature	Liquidation	Libellé	Numero de mandat	Montant
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN SCHAFFHOUSE P SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC06 PARC260/32 0 34 ARE	33833	5,71 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN SCHAFFHOUSE P SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC06 PARC260/32 0 34 ARE	33834	5,71 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN SCHAFFHOUSE P SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC06 PARC260/32 0 34 ARE	33835	5,71 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN SCHAFFHOUSE P SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC06 PARC 283/40 2 01 ARE	33821	135,07 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN SCHAFFHOUSE P SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC06 PARC 284/40 1 10 ARE	33821	73,92 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN SCHAFFHOUSE P SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC06 PARC286/41 0 64 ARE	44515	21,50 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN SCHAFFHOUSE P SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC06 PARC286/41 0 64 ARE	44516	21,50 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN SCHAFFHOUSE P SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC06 PARC287/41 0 38 ARE	44515	12,77 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN SCHAFFHOUSE P SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC06 PARC287/41 0 38 ARE	44516	12,77 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN SCHAFFHOUSE P SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC06 PARC332/97 0 66 ARE	33832	11,09 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN SCHAFFHOUSE P SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC06 PARC332/97 0 66 ARE	33833	11,09 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN SCHAFFHOUSE P SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC06 PARC332/97 0 66 ARE	33834	11,09 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN SCHAFFHOUSE P SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC06 PARC332/97 0 66 ARE	33835	11,09 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN SCHAFFHOUSE P SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC06 PARC333/97 0 31 ARE	33832	5,21 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN SCHAFFHOUSE P SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC06 PARC333/97 0 31 ARE	33833	5,21 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN SCHAFFHOUSE P SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC06 PARC333/97 0 31 ARE	33834	5,21 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN SCHAFFHOUSE P SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC06 PARC333/97 0 31 ARE	33835	5,21 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN SCHAFFHOUSE P SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC06 PARC335/98 0 74 ARE	33832	12,43 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN SCHAFFHOUSE P SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC06 PARC335/98 0 74 ARE	33833	12,43 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN SCHAFFHOUSE P SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC06 PARC335/98 0 74 ARE	33834	12,43 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN SCHAFFHOUSE P SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC06 PARC335/98 0 74 ARE	33835	12,43 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN SCHAFFHOUSE P SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC06 PARC336/98 0 34 ARE	33832	5,71 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN SCHAFFHOUSE P SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC06 PARC336/98 0 34 ARE	33833	5,71 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN SCHAFFHOUSE P SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC06 PARC336/98 0 34 ARE	33834	5,71 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN SCHAFFHOUSE P SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC06 PARC336/98 0 34 ARE	33835	5,71 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN SCHAFFHOUSE P SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC06 PARC404/12 0 30 ARE	33829	12,60 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN SCHAFFHOUSE P SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC06 PARC404/12 0 30 ARE	33830	3,79 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN SCHAFFHOUSE P SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC06 PARC404/12 0 30 ARE	33831	3,79 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN SCHAFFHOUSE P SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC06 PARC405/12 0 17 ARE	33829	7,14 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN SCHAFFHOUSE P SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC06 PARC405/12 0 17 ARE	33830	2,14 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN SCHAFFHOUSE P SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC06 PARC405/12 0 17 ARE	33831	2,14 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN SCHAFFHOUSE P SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC06 PARC407/13 0 29 ARE	33829	12,18 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN SCHAFFHOUSE P SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC06 PARC407/13 0 29 ARE	33830	3,65 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN SCHAFFHOUSE P SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC06 PARC407/13 0 29 ARE	33831	3,65 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN SCHAFFHOUSE P SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC06 PARC408/13 0 17 ARE	33829	7,14 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN SCHAFFHOUSE P SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC06 PARC408/13 0 17 ARE	33830	2,14 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN SCHAFFHOUSE P SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC06 PARC408/13 0 17 ARE	33831	2,14 €

Chapitre	Nature	Nature	Liquidation	Libellé	Numero de mandat	Montant
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN SCHAFFHOUSE P SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC 4 PARC 203/48 0 27 ARE	31116	9,08 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN SCHAFFHOUSE P SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC 4 PARC 203/48 0 27 ARE	31117	9,07 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN SCHAFFHOUSE P SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC 6 PARC 191/129 0 44 ARE	31116	14,78 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN SCHAFFHOUSE P SELTZ	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC 6 PARC 191/129 0 44 ARE	31117	14,78 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAINS NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN	12802	5,04 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAINS NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN S09 337/104 ARES 0.43	12814	25,28 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAINS NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN S 09 PARC 222/50 ARE 0 44	25317	29,57 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAINS NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN S 09 PARC 235/65 ARE 0 78	17480	52,42 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAINS NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN S 09 PARC 373/27 ARE 3 38	21994	227,14 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAINS NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN SEC04 PARC 129/10 ARE 0 41	12811	27,55 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAINS NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN SEC 09 PARC 151/10 ARE 0 72	12810	48,38 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAINS NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN SEC 09 PARC 152/10 ARE 0 21	12810	14,11 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAINS NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN SEC 09 PARC 154/11 ARE 076	12809	51,07 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAINS NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN SEC 09 PARC 155/11 ARE 0 20	12809	13,44 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAINS NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN SEC 09 PARC 182/23 ARE 0 42	16610	28,22 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAINS NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN SEC 09 PARC 186/25 ARES 2 10	16610	141,12 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAINS NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN SEC 09 PARC 187/25 ARE 2 62	16610	176,07 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAINS NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN SEC 09 PARC 226/56 ARES 1.19	12810	79,97 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAINS NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN SEC 09 PARC 235/65 ARE 0 27	17480	18,14 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAINS NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN SEC 09 PARC 247/69 ARES 0 94	12808	63,16 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAINS NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN SEC 09 PARC 248/69 ARE 0 17	12808	11,43 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAINS NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN SEC 09 PARC 260/74 ARES 0 94	12807	63,17 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAINS NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN SEC 09 PARC 261/74 ARE 0 29	12807	19,49 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAINS NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN SEC 09 PARC 264/75 ARE 0 43	12813	28,90 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAINS NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN SEC 09 PARC 269/77 ARES 2 51	12813	168,67 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAINS NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN SEC 09 PARC 270/77 ARE 0 38	12813	25,54 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAINS NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN SEC 09 PARC 284/81 ARE 2 17	12813	145,82 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAINS NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN SEC 09 PARC 285/21 ARE 0 45	12813	30,24 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAINS NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN SEC 09 PARC 331/102 ARE 0 89	16611	59,81 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAINS NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN SEC 09 PARC 332/102 ARE 0 53	16611	35,61 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAINS NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN SEC 09 PARC 338/104 ARE 0 32	12814	18,82 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAINS NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN SEC 09 PARC 352/109 ARES 1 13	12806	75,93 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAINS NIEDERROEDERN	NIEDERROEDERN SEC 09 PARC 353/109 ARES 0 39	12806	26,21 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAINS NIEDERROEDERN	SEC 09 PARC 357/119 ARE 0 09	12815	0,00 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAINS SCHAFFHOUSE PRES SE	SCHAFFHOUSE PRES SELTZ S 06 PARC 311/89 ARE 0 47	14288	15,79 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAINS SCHAFFHOUSE PRES SE	SCHAFFHOUSE PRES SELTZ S 06 PARC 312/89 ARE 0 21	14288	7,06 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAINS SCHAFFHOUSE PRES SE	SCHAFFHOUSE PRES SELTZ SEC 04 PARC 128/10 ARES 1 93	12811	129,70 €

Chapitre	Nature	Nature	Liquidation	Libellé	Numero de mandat	Montant
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAINS SCHAFFHOUSE PRES SE	SCHAFFHOUSE PRES SELTZ SEC 06 PARC 296/84 ARE 1 05	12813	70,56 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAINS SCHAFFHOUSE PRES SE	SCHAFFHOUSE PRES SELTZ SEC 06 PARC 297/84 ARE 0 34	12813	22,85 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAINS SCHAFFHOUSE PRES SE	SCHAFFHOUSE PRES SELTZ SEC 06 PARC 302/86 ARE 0.65	12808	43,68 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAINS SCHAFFHOUSE PRES SE	SCHAFFHOUSE PRES SELTZ SEC 06 PARC 303/86 ARE 0 27	12808	18,15 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAINS SCHAFFHOUSE PRES SE	SCHAFFHOUSE PRES SELTZ SEC 06 PARC 305/87 ARE 0 66	12813	44,35 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAINS SCHAFFHOUSE PRES SE	SCHAFFHOUSE PRES SELTZ SEC 06 PARC 306/87 ARE 0 29	12813	19,49 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAINS SCHAFFHOUSE PRES SE	SCHAFFHOUSE PRES SELTZ SEC 06 PARC 345/106 ARES 0 36	12805	24,19 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAINS SCHAFFHOUSE PRES SE	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC 06 PARC 376/118 ARE 0 57	12813	38,30 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAINS SCHAFFHOUSE PRES SE	SCHAFFHOU PRES SELTZ SEC 06 PARC 344/106 ARES 0 68	12805	45,70 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN WASELONNE	WASELONNE SEC04 PARC141/32 20 55 ARES	44337	5 000,00 €
21	2111	TERRAINS NUS	ACQUISITION TERRAIN WASELONNE	WASELONNE SEC04 PARC186/32 5 03 ARES	44337	75 450,00 €
21	2111	TERRAINS NUS	AC TERRAIN GIRATOIRE RD1083 ICHTRATZHEIM	ICHTRATZHEIM S15 PARC 565 ARES 2 50	27658	40 600,00 €
21	2111	TERRAINS NUS	AC TERRAIN GIRATOIRE RD1083 ICHTRATZHEIM	ICHTRATZHEIM S15 PARC 566 ARES 4 58	27658	85 184,96 €
21	2111	TERRAINS NUS	AC TERRAIN GIRATOIRE RD1083 ICHTRATZHEIM	ICHTRATZHEIM S15 PARC 874/63 ARES 6 52	27660	860,64 €
21	2111	TERRAINS NUS	AC TERRAIN GIRATOIRE RD1083 ICHTRATZHEIM	ICHTRATZHEIM S15 PARC 878/49 ARES 0 44	27656	47,52 €
21	2111	TERRAINS NUS	AC TERRAIN GIRATOIRE RD1083 ICHTRATZHEIM	ICHTRATZHEIM S15 PARC 880/589 ARES 0 89	27657	9 751,00 €
21	2111	TERRAINS NUS	AC TERRAIN GIRATOIRE RD1083 ICHTRATZHEIM	ICHTRATZHEIM S15 PARC 882/588 ARES 0 49	27657	597,00 €
21	2111	TERRAINS NUS	AC TERRAIN GIRATOIRE RD1083 ICHTRATZHEIM	ICHTRATZHEIM S15 PARC 884/585 ARES 0 03	27657	21 516,90 €
21	2111	TERRAINS NUS	AC TERRAIN GIRATOIRE RD1083 ICHTRATZHEIM	ICHTRATZHEIM S15 PARC 892/145 ARES 5 24	27659	691,68 €
21	2111	TERRAINS NUS	AC TERRAIN GIRATOIRE RD1083 ICHTRATZHEIM	ICHTRATZHEIM S15 PARC 894/144 ARES 1 57	27659	207,24 €
21	2111	TERRAINS NUS	AC TERRAIN GIRATOIRE RD1083 ICHTRATZHEIM	ICHTRATZHEIM SEC 15 PARC 872/64 ARES 1 98	27660	261,36 €
21	2111	TERRAINS NUS	ECHANGE TERRAINS BRUMATH	BRUMATH SECTION 12 PARC 274/10 0ARE18	63254	360,00 €
21	2111	TERRAINS NUS	ECHANGE TERRAINS BRUMATH	BRUMATH SECTION 12 PARC 275/10	63254	40,00 €
21	2111	TERRAINS NUS	REF 0544110202 STOLTZ CHARLES/CB	NIEDERROEDERN S 09 PARC 241/67 ARES 0 46	22603	30,91 €
21	2111	TERRAINS NUS	REF 0544110202 STOLTZ CHARLES/CB	NIEDERROEDERN S 09 PARC 242/67 ARES 0 09	22603	6,05 €
21	2111	TERRAINS NUS	REF 0544110202 STOLTZ CHARLES/CB	NIEDERROEDERN SEC 09 PARC 240/67 ARE 10 44	22603	584,64 €
21	2111	TERRAINS NUS	REF 0544110202 STOLTZ CHARLES/CB	SCHAFFHOUSE P SELTZ SEC07 68 19 64 ARE	44501	1 099,84 €
21	2111	TERRAINS NUS	REFECT MUR DE SOUTENEMENT RD425 ANDLAU	ACQ TERRAIN ANDLAU SEC25 PARC143 24 ARES2 66	2894	11,64 €
21	2111	TERRAINS NUS	REFECT MUR DE SOUTENEMENT RD425 ANDLAU	ACQ TERRAIN ANDLAU SEC25 PARC143 24 ARES2 66	2896	11,64 €
21	2111	TERRAINS NUS	REFECT MUR DE SOUTENEMENT RD425 ANDLAU	ACQ TERRAIN ANDLAU SEC25 PARC143 24 ARES2 66	2897	23,27 €
21	2111	TERRAINS NUS	REFECT MUR DE SOUTENEMENT RD425 ANDLAU	ACQ TERRAINS ANDLAU SEC25 PAR143 24 ARES2 66	2895	23,27 €
21	2111	TERRAINS NUS	REFECT MUR DE SOUTENEMENT RD425 ANDLAU	ACQ TERRAINS ANDLAU SEC25 PAR143 24 ARES2 66	2898	11,64 €
21	2111	TERRAINS NUS	REFECT MUR DE SOUTENEMENT RD425 ANDLAU	ACQ TERRAINS ANDLAU SEC25 PAR143 24 ARES2 66	2899	11,64 €
21	2111	TERRAINS NUS	REGULARISATION FONCIERE OHNENHEIM	ACHAT S38 N250/228	68454	205,50 €
21	2111	TERRAINS NUS	REGULARISATION FONCIERE RD208 OHNENHEIM	PARCELLE S38 N246/228	63552	34,50 €
21	2111	TERRAINS NUS	REGUL FONCIERE RD7 LA PETITE PIERRE	LA PETITE PIERRE SEC AD PARC 46 ARE 0 76	14776	30,40 €
					Somme : 2111	276 607,04 €

Chapitre	Nature	Nature	Liquidation	Libellé	Numero de mandat	Montant
21	2118	AUTRES TERRAINS	ACQUISITION DE TERRAIN A ROESCHWOOG	ROESCHWOOG SECTION 6 PARCELLE 100 24 ARES	9909	1 080,00 €
21	2118	AUTRES TERRAINS	ACQUISITION DE TERRAIN A AUENHEIM	AUENHEIM SECTION B PARCELLE 41 33 40 ARES	9910	1 503,00 €
21	2118	AUTRES TERRAINS	ACQUISITION DE TERRAIN A AUENHEIM	AUENHEIM SECTION B PARCELLE 42 29 ARES	9911	1 305,00 €
					Somme 2118 :	3 888,00 €
					Sommes totale :	280 495,04 €

N° inventaire
AUT_01_19_00681
AUT_01_19_00720
AUT_01_19_00718
AUT_01_19_00270
AUT_01_19_00470
AUT_01_19_00525
AUT_01_19_00490
AUT_01_19_00526
AUT_01_19_00589
AUT_01_19_00492
AUT_01_19_00491
AUT_01_19_00561
AUT_01_19_00562
AUT_01_19_00565
AUT_01_19_00566
AUT_01_19_00527
AUT_01_19_00528
AUT_01_19_00465
AUT_01_19_00825
AUT_01_19_00826
AUT_01_19_00510
AUT_01_19_00511
AUT_01_19_00512
AUT_01_19_00513
AUT_01_19_00514
AUT_01_19_00515
AUT_01_19_00542
AUT_01_19_00542
AUT_01_19_00382
AUT_01_19_00543
AUT_01_19_00544
AUT_01_19_00545
AUT_01_19_00546
AUT_01_19_00547
AUT_01_19_00548
AUT_01_19_00549

N° inventaire
AUT_01_19_00550
AUT_01_19_00551
AUT_01_19_00552
AUT_01_19_00393
AUT_01_19_00388
AUT_01_19_00388
AUT_01_19_00389
AUT_01_19_00389
AUT_01_19_00381
AUT_01_19_00381
AUT_01_19_00382
AUT_01_19_00383
AUT_01_19_00383
AUT_01_19_00384
AUT_01_19_00384
AUT_01_19_00553
AUT_01_19_00396
AUT_01_19_00390
AUT_01_19_00391
AUT_01_19_00392
AUT_01_19_00394
AUT_01_19_00395
AUT_01_19_00397
AUT_01_19_00500
AUT_01_19_00501
AUT_01_19_00398
AUT_01_19_00399
AUT_01_19_00389
AUT_01_19_00407
AUT_01_19_00405
AUT_01_19_00407
AUT_01_19_00407
AUT_01_19_00563
AUT_01_19_00564
AUT_01_19_00600
AUT_01_19_00600
AUT_01_19_00600

N° inventaire
AUT_01_19_00601
AUT_01_19_00601
AUT_01_19_00601
AUT_01_19_00585
AUT_01_19_00586
AUT_01_19_00648
AUT_01_19_00649
AUT_01_19_00650
AUT_01_19_00651
AUT_01_19_00652
AUT_01_19_00653
AUT_01_19_00463
AUT_01_19_00581
AUT_01_19_00582
AUT_01_19_00583
AUT_01_19_00584
AUT_01_19_00610
AUT_01_19_00611
AUT_01_19_00654
AUT_01_19_00655
AUT_01_19_00606
AUT_01_19_00607
AUT_01_19_00637
AUT_01_19_00638
AUT_01_19_00639
AUT_01_19_00640
AUT_01_19_00641
AUT_01_19_00388
AUT_01_19_00388
AUT_01_19_00389
AUT_01_19_00405
AUT_01_19_00405
AUT_01_19_00405
AUT_01_19_00407
AUT_01_19_00402
AUT_01_19_00403
AUT_01_19_00508

N° inventaire
AUT_01_19_00509
AUT_01_19_00464
AUT_01_19_00507
AUT_01_19_00385
AUT_01_19_00386
AUT_01_19_00613
AUT_01_19_00614
AUT_01_19_00612
AUT_01_19_00503
AUT_01_19_00432
AUT_01_19_00520
AUT_01_19_00521
AUT_01_19_00518
AUT_01_19_00519
AUT_01_19_00523
AUT_01_19_00524
AUT_01_19_00415
AUT_01_19_00416
AUT_01_19_00504
AUT_01_19_00505
AUT_01_19_00404
AUT_01_19_00409
AUT_01_19_00410
AUT_01_19_00412
AUT_01_19_00387
AUT_01_19_00529
AUT_01_19_00413
AUT_01_19_00418
AUT_01_19_00414
AUT_01_19_00522
AUT_01_19_00417
AUT_01_19_00493
AUT_01_19_00494
AUT_01_19_00400
AUT_01_19_00401
AUT_01_19_00380
AUT_01_19_00570

N° inventaire
AUT_01_19_00446
AUT_01_19_00379
AUT_01_19_00502
AUT_01_19_00569
AUT_01_19_00530
AUT_01_19_00540
AUT_01_19_00541
AUT_01_19_00555
AUT_01_19_00556
AUT_01_19_00608
AUT_01_19_00609
AUT_01_19_00567
AUT_01_19_00568
AUT_01_19_00461
AUT_01_19_00572
AUT_01_19_00460
AUT_01_19_00462
AUT_01_19_00602
AUT_01_19_00603
AUT_01_19_00573
AUT_01_19_00574
AUT_01_19_00646
AUT_01_19_00647
AUT_01_19_00447
AUT_01_19_00557
AUT_01_19_00558
AUT_01_19_00579
AUT_01_19_00580
AUT_01_19_00598
AUT_01_19_00599
AUT_01_19_00538
AUT_01_19_00539
AUT_01_19_00642
AUT_01_19_00643
AUT_01_19_00644
AUT_01_19_00645
AUT_01_19_00590

N° inventaire
AUT_01_19_00536
AUT_01_19_00537
AUT_01_19_00559
AUT_01_19_00560
AUT_01_19_00531
AUT_01_19_00561
AUT_01_19_00562
AUT_01_19_00516
AUT_01_19_00517
AUT_01_19_00532
AUT_01_19_00533
AUT_01_19_00502
AUT_01_19_00502
AUT_01_19_00503
AUT_01_19_00503
AUT_01_19_00635
AUT_01_19_00636
AUT_01_19_00474
AUT_01_19_00571
AUT_01_19_00467
AUT_01_19_00622
AUT_01_19_00617
AUT_01_19_00594
AUT_01_19_00595
AUT_01_19_00618
AUT_01_19_00587
AUT_01_19_00588
AUT_01_19_00575
AUT_01_19_00623
AUT_01_19_00624
AUT_01_19_00576
AUT_01_19_00625
AUT_01_19_00626
AUT_01_19_00596
AUT_01_19_00597
AUT_01_19_00619
AUT_01_19_00627

N° inventaire
AUT_01_19_00628
AUT_01_19_00604
AUT_01_19_00605
AUT_01_19_00629
AUT_01_19_00630
AUT_01_19_00620
AUT_01_19_00621
AUT_01_19_00631
AUT_01_19_00632
AUT_01_19_00616
AUT_01_19_00577
AUT_01_19_00578
AUT_01_19_00633
AUT_01_19_00634
AUT_01_19_00373
AUT_01_19_00373
AUT_01_19_00801
AUT_01_19_00750
AUT_01_19_00751
AUT_01_19_00752
AUT_01_19_00753
AUT_01_19_00754
AUT_01_19_00755
AUT_01_19_01196
AUT_01_19_01048
AUT_01_19_01045
AUT_01_19_01047
AUT_01_19_01137
AUT_01_19_01137
AUT_01_19_01155
AUT_01_19_01135
AUT_01_19_01135
AUT_01_19_01153
AUT_01_19_01136
AUT_01_19_01136
AUT_01_19_01154
AUT_01_19_01049

N° inventaire
AUT_01_19_01050
AUT_01_19_00997
AUT_01_19_00997
AUT_01_19_00997
AUT_01_19_00997
AUT_01_19_00999
AUT_01_19_00995
AUT_01_19_00995
AUT_01_19_00996
AUT_01_19_00996
AUT_01_19_00989
AUT_01_19_00989
AUT_01_19_00989
AUT_01_19_00989
AUT_01_19_00990
AUT_01_19_01000
AUT_01_19_01000
AUT_01_19_01000
AUT_01_19_01000
AUT_01_19_01001
AUT_01_19_01001
AUT_01_19_01001
AUT_01_19_01001
AUT_01_19_00992
AUT_01_19_00992
AUT_01_19_00992
AUT_01_19_00992
AUT_01_19_00993
AUT_01_19_00993
AUT_01_19_00993
AUT_01_19_00993

N° inventaire
AUT_01_19_00217
AUT_01_19_00664
AUT_01_19_00664
AUT_01_19_00664
AUT_01_19_00748
AUT_01_19_00749
AUT_01_19_00756
AUT_01_19_00757
AUT_01_19_00758
AUT_01_19_00759
AUT_01_19_00773
AUT_01_19_00774
AUT_01_19_00775
AUT_01_19_00776
AUT_01_19_00777
AUT_01_19_00778
AUT_01_19_00542
AUT_01_19_00801
AUT_01_19_00801
AUT_01_19_00683
AUT_01_19_00683
AUT_01_19_00885
AUT_01_19_00885
AUT_01_19_00880
AUT_01_19_00880
AUT_01_19_00880
AUT_01_19_00879
AUT_01_19_00734
AUT_01_19_00881
AUT_01_19_00881
AUT_01_19_00881
AUT_01_19_00882
AUT_01_19_00882
AUT_01_19_00882
AUT_01_19_00801
AUT_01_19_00801
AUT_01_19_00766

N° inventaire
AUT_01_19_00489
AUT_01_19_00742
AUT_01_19_00743
AUT_01_19_00388
AUT_01_19_00389
AUT_01_19_00683
AUT_01_19_00683
AUT_01_19_00683
AUT_01_19_00885
AUT_01_19_00885
AUT_01_19_00886
AUT_01_19_00746
AUT_01_19_00746
AUT_01_19_00746
AUT_01_19_00747
AUT_01_19_00747
AUT_01_19_00747
AUT_01_19_00747
AUT_01_19_00878
AUT_01_19_00769
AUT_01_19_00770
AUT_01_19_00359
AUT_01_19_00735
AUT_01_19_00763
AUT_01_19_00764
AUT_01_19_00765
AUT_01_19_00349
AUT_01_19_00350
AUT_01_19_00897
AUT_01_19_00801
AUT_01_19_00801
AUT_01_19_00323
AUT_01_19_00771
AUT_01_19_00772
AUT_01_19_00767

N° inventaire
AUT_01_19_00768
AUT_01_19_00321
AUT_01_19_00320
AUT_01_19_00343
AUT_01_19_00344
AUT_01_19_00744
AUT_01_19_00745
AUT_01_19_00685
AUT_01_19_00685
AUT_01_19_00760
AUT_01_19_00875
AUT_01_19_00876
AUT_01_19_00887
AUT_01_19_00888
AUT_01_19_00682
AUT_01_19_00877
AUT_01_19_00873
AUT_01_19_00874
AUT_01_19_00869
AUT_01_19_00898
AUT_01_19_00898
AUT_01_19_00800
AUT_01_19_00800
AUT_01_19_00800
AUT_01_19_00870
AUT_01_19_00684
AUT_01_19_00889
AUT_01_19_00890
AUT_01_19_00892
AUT_01_19_00894
AUT_01_19_00895
AUT_01_19_00896
AUT_01_19_00733
AUT_01_19_00733
AUT_01_19_00733
AUT_01_19_00733
AUT_01_19_00731

N° inventaire
AUT_01_19_00731
AUT_01_19_00731
AUT_01_19_00731
AUT_01_19_00761
AUT_01_19_00762
AUT_01_19_00883
AUT_01_19_00883
AUT_01_19_00884
AUT_01_19_00884
AUT_01_19_00728
AUT_01_19_00728
AUT_01_19_00728
AUT_01_19_00728
AUT_01_19_00732
AUT_01_19_00732
AUT_01_19_00732
AUT_01_19_00732
AUT_01_19_00730
AUT_01_19_00730
AUT_01_19_00730
AUT_01_19_00730
AUT_01_19_00729
AUT_01_19_00729
AUT_01_19_00729
AUT_01_19_00729
AUT_01_19_00736
AUT_01_19_00736
AUT_01_19_00736
AUT_01_19_00737
AUT_01_19_00737
AUT_01_19_00737
AUT_01_19_00737
AUT_01_19_00738
AUT_01_19_00738
AUT_01_19_00738
AUT_01_19_00739
AUT_01_19_00739
AUT_01_19_00739

N° inventaire
AUT_01_19_00740
AUT_01_19_00740
AUT_01_19_00741
AUT_01_19_00741
AUT_01_19_00320
AUT_01_19_00345
AUT_01_19_00486
AUT_01_19_00534
AUT_01_19_00471
AUT_01_19_00348
AUT_01_19_00376
AUT_01_19_00377
AUT_01_19_00374
AUT_01_19_00375
AUT_01_19_00495
AUT_01_19_00496
AUT_01_19_00497
AUT_01_19_00378
AUT_01_19_00535
AUT_01_19_00371
AUT_01_19_00372
AUT_01_19_00367
AUT_01_19_00368
AUT_01_19_00361
AUT_01_19_00362
AUT_01_19_00363
AUT_01_19_00364
AUT_01_19_00365
AUT_01_19_00498
AUT_01_19_00499
AUT_01_19_00346
AUT_01_19_00353
AUT_01_19_00354
AUT_01_19_00824
AUT_01_19_00400
AUT_01_19_00401
AUT_01_19_00347

N° inventaire
AUT_01_19_00355
AUT_01_19_00356
AUT_01_19_00369
AUT_01_19_00370
AUT_01_19_00360
AUT_01_19_00358
AUT_01_19_00352
AUT_01_19_00357
AUT_01_19_00351
AUT_01_19_00864
AUT_01_19_00865
AUT_01_19_00790
AUT_01_19_00791
AUT_01_19_00785
AUT_01_19_00615
AUT_01_19_00793
AUT_01_19_00794
AUT_01_19_00792
AUT_01_19_00788
AUT_01_19_00787
AUT_01_19_00786
AUT_01_19_01139
AUT_01_19_01140
AUT_01_19_00591
AUT_01_19_00592
AUT_01_19_00593
AUT_01_19_00802
AUT_01_19_00264
AUT_01_19_01251
AUT_01_19_01250
AUT_01_19_00342

N° inventaire
AUT_01_19_00451
AUT_01_19_00448
AUT_01_19_00450

Collectivite : DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

Date Edition: 06/04/2020

Budget : BUDGET PRINCIPAL

LISTE DES SORTIES (TOUTES)
Cessions immobilières pour l'Exercice 2019

Montant en Euro

Critères particuliers: Budget: BUDGET PRINCIPAL / Bien / Validé(es) / Compte Immo: 2111 / 214

NUMERO BIEN NUMERO SORTIE	DESIGNATION	CATEG.	DATE ACQUIS DATE CESSION	VALEUR D'ACQUIS.	AMORT. EXERCICE	CUMUL AMORTI	VALEUR NETTE CEDEE	EXER. BUDG.	MOTIF CESSION	MONTANT TRANSACTION	+ / - VALUE
					Bordereau	Titre	Ligne				
AUT_01_18_01002	SCHAFFHOUSE PRES SELTZ S06 P289 82 ARES75 86	TERRNUS	04/12/2018					2018			
CES0000000000000019123			25/11/2019	4 248,16	0,00	0,00	4 248,16	2018	VENTE	4 248,16	0,00
AUT_01_19_00593	NIEDERROEDERN SEC 09 PARC 240 67 ARES 10 44	TERRNUS	11/05/2019					2019			
CES0000000000000019100			10/10/2019	584,64	0,00	0,00	584,64	2019	VENTE	584,64	0,00
AUT000000000000003400	RD 422 TRAENHEIM	TERRNUS	02/03/2004					2004			
CES0000000000000018300			21/02/2019	79,57	0,00	0,00	79,57	2004	REGUL_OONB	0,00	-79,57
AUT000000000000003403	RD 422 TRAENHEIM	TERRNUS	02/03/2004					2004			
CES0000000000000018299			21/02/2019	2 116,60	0,00	0,00	2 116,60	2004	REGUL_OONB	0,00	-2 116,60
AUT000000000000003409	TRAENHEIM S9 N562 N564 N566	TERRNUS	03/04/2004					2004			
CES0000000000000018298			21/02/2019	82,32	0,00	0,00	82,32	2004	REGUL_OONB	0,00	-82,32
AUT000000000000003410	TRAENHEIM S9 N 459 N462 N465	TERRNUS	03/04/2004					2004			
CES0000000000000018297			21/02/2019	1 103,14	0,00	0,00	1 103,14	2004	REGUL_OONB	0,00	-1 103,14
AUT000000000000003411	TRAENHEIM S9 N467	TERRNUS	03/04/2004					2004			
CES0000000000000018296			21/02/2019	1 459,88	0,00	0,00	1 459,88	2004	REGUL_OONB	0,00	-1 459,88
AUT000000000000003421	RD 422 TRAENHEIM	TERRNUS	03/04/2004					2004			
CES0000000000000018295			21/02/2019	412,99	0,00	0,00	412,99	2004	REGUL_OONB	0,00	-412,99
AUT000000000000003741	TRAENHEIM S9 N521	TERRNUS	09/06/2004					2004			
CES0000000000000019021			21/02/2019	498,06	0,00	0,00	498,06	2004	REGUL_OONB	0,00	-498,06
AUT000000000000003795	RD 422 TRAENHEIM	TERRNUS	04/05/2004					2004			
CES0000000000000018294			21/02/2019	341,64	0,00	0,00	341,64	2004	REGUL_OONB	0,00	-341,64
AUT000000000000003796	RD 422 TRAENHEIM	TERRNUS	04/05/2004					2004			
CES0000000000000018293			21/02/2019	68,60	0,00	0,00	68,60	2004	REGUL_OONB	0,00	-68,60
AUT000000000000004447	RD 422 TRAENHEIM	TERRNUS	27/07/2004					2004			
CES0000000000000018292			21/02/2019	2 401,14	0,00	0,00	2 401,14	2004	REGUL_OONB	0,00	-2 401,14
AUT000000000000005554	RD 422 TRAENHEIM	TERRNUS	21/09/2004					2004			
CES0000000000000019020			21/02/2019	647,94	0,00	0,00	647,94	2004	REGUL_OONB	0,00	-647,94
AUT000000000000005558	RD 422 TRAENHEIM	TERRNUS	21/09/2004					2004			

Collectivite : DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

Date Edition: 06/04/2020

Budget : BUDGET PRINCIPAL

LISTE DES SORTIES (TOUTES)
Cessions immobilières pour l'Exercice 2019

Montant en Euro

Critères particuliers: Budget: BUDGET PRINCIPAL / Bien / Validé(es) / Compte Immo: 2111 / 214

NUMERO BIEN NUMERO SORTIE	DESIGNATION	CATEG.	DATE ACQUIS DATE CESSION	VALEUR D'ACQUIS.	AMORT. EXERCICE	CUMUL AMORTI	VALEUR NETTE CEDEE	EXER. BUDG.	MOTIF CESSION	MONTANT TRANSACTION	+ / - VALUE
					Bordereau	Titre	Ligne				
CES000000000000018291 AUT000000000000006660	RD 422 TRAENHEIM	TERRNUS	21/02/2019 22/02/2005	2 380,24	0,00	0,00	2 380,24	2004 2005	REGUL_OONB	0,00	-2 380,24
CES000000000000019019 AUT000000000000006662	RD 422 TRAENHEIM	TERRNUS	21/02/2019 22/02/2005	305,00	0,00	0,00	305,00	2005 2005	REGUL_OONB	0,00	-305,00
CES000000000000018290 AUT000000000000006663	RD 422 TRAENHEIM	TERRNUS	21/02/2019 22/02/2005	2 001,86	0,00	0,00	2 001,86	2005 2005	REGUL_OONB	0,00	-2 001,86
CES000000000000018289 AUT000000000000007368	DEVIATION MOLSHEIM	TERRNUS	21/02/2019 02/06/2005	212,66	0,00	0,00	212,66	2005 2005	REGUL_OONB	0,00	-212,66
CES000000000000019107 AUT000000000000007409	RD 422 TRAENHEIM	TERRNUS	31/10/2019 13/06/2005	4 336,30	0,00	0,00	4 336,30	2005 2005	VENTEREGUL	0,00	-4 336,30
CES000000000000019018 AUT000000000000008662	DEV MOLSHEIM	TERRNUS	21/02/2019 02/12/2005	21,90	0,00	0,00	21,90	2005 2005	REGUL_OONB	0,00	-21,90
CES000000000000019105 AUT000000000000008666	DEV MOLSHEIM	TERRNUS	31/10/2019 02/12/2005	816,00	0,00	0,00	816,00	2005 2005	VENTEREGUL	0,00	-816,00
CES000000000000019106 AUT000000000000010936	TRAENHEIM S9 N509	TERRNUS	31/10/2019 06/12/2006	21 617,12	0,00	0,00	21 617,12	2005 2006	VENTEREGUL	0,00	-21 617,12
CES000000000000018288 AUT000000000000017884	TRAENHEIM S9 N574	TERRNUS	21/02/2019 08/07/2009	323,09	0,00	0,00	323,09	2006 2009	REGUL_OONB	0,00	-323,09
CES000000000000018287			21/02/2019	205,81	0,00	0,00	205,81	2009	REGUL_OONB	0,00	-205,81
Total par Service : M220				46 264,66	0,00	0,00	46 264,66			4 832,80	-41 431,86
AUT_01_16_00950	VILLE SECTION 12 PARCELLE 388 104 0 48 A AUF DER STEIGE	TERRNUS	07/10/2016					2016			
CES000000000000019026 AUT_01_16_00951	VILLE SECTION 12 PARCELLE 389 104 2 21A AUF DER STEIGE	TERRNUS	06/09/2019 07/10/2016	219,53	0,00	0,00	219,53	2016 2016	VENTE	2 640,00	2 420,47
CES000000000000019027 AUT_01_18_00303	ROTT S9 N324	TERRNUS	06/09/2019 14/02/2018	1 010,73	0,00	0,00	1 010,73	2016 2018	VENTE	12 155,00	11 144,27
CES000000000000018315 AUT_01_19_00256	VENDENHEIM SECTION 55 PARCELLE 306 0187 0 54 ARES	TERRNUS	15/04/2019 08/02/2019	64,00	0,00	0,00	64,00	2018 2019	CESSGRATUI	0,00	0,00

Collectivité : DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

Date Edition: 06/04/2020

Budget : BUDGET PRINCIPAL

LISTE DES SORTIES (TOUTES)
Cessions immobilières pour l'Exercice 2019

Montant en Euro

Critères particuliers: Budget: BUDGET PRINCIPAL / Bien / Validé(es) / Compte Immo: 2111 / 214

NUMERO BIEN NUMERO SORTIE	DESIGNATION	CATEG.	DATE ACQUIS DATE CESSION	VALEUR D'ACQUIS.	AMORT. EXERCICE	CUMUL AMORTI	VALEUR NETTE CEDEE	EXER. BUDG.	MOTIF CESSION	MONTANT TRANSACTION	+ / - VALUE
					Bordereau	Titre	Ligne				
CES000000000000018274 AUT_01_19_00968	BRUMATH SECT12 PARC277 14 0ARE25 COLLEGE	TERRNUS	11/02/2019	2 160,00	0,00	0,00	2 160,00	2019	VENTE	2 160,00	0,00
			22/10/2019							2019	
CES000000000000019104 AUT_01_19_01022	MARLENHEIM SECTION 7 PARCELLE 248 93 3 37 ARES	TERRNUS	22/10/2019	500,00	0,00	0,00	500,00	2019	VENTE	500,00	0,00
			12/11/2019							2019	
CES000000000000019122 AUT000000000000015565	BOUXWILLER CMS S 11 N 98	TERRNUS	12/11/2019	1 179,40	0,00	0,00	1 179,40	2019	VENTE	3 666,56	2 487,16
			10/12/2008							2008	
CES000000000000019054 MAN2715	12 358 264 KINTZHEIM 2 68 PFADMATTEN 2819A	TERRNUS	01/10/2019	134 370,00	0,00	0,00	134 370,00	2008	VENTE	110 000,00	-24 370,00
			15/04/1993							2003	
CES000000000000019023 MAN2936	7 222 93 MARLENHEIM 17 27 LIGNE SELESTAT A SAVERNE	TERRNUS	04/06/2019	730,99	0,00	0,00	730,99	2003	VENTE	536,00	-194,99
			01/02/2002							2003	
CES000000000000019121			12/11/2019	1 179,40	0,00	0,00	1 179,40	2003	ECL_BIEN	0,00	-1 179,40
CES000000000000019120			12/11/2019	4 864,60	0,00	0,00	4 864,60	2003	ECL_BIEN	0,00	-4 864,60
Total par Service : M710				146 278,65	0,00	0,00	146 278,65			131 657,56	-14 557,09
Sous Total par Nature 2111				192 543,31	0,00	0,00	192 543,31			136 490,36	-55 988,95

Collectivité : DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

Date Edition: 06/04/2020

Budget : BUDGET PRINCIPAL

LISTE DES SORTIES (TOUTES)
Cessions immobilières pour l'Exercice 2019

Montant en Euro

Critères particuliers: Budget: BUDGET PRINCIPAL / Bien / Validé(es) / Compte Immo: 2111 / 214

NUMERO BIEN NUMERO SORTIE	DESIGNATION	CATEG.	DATE ACQUIS DATE CESSION	VALEUR D'ACQUIS.	AMORT. EXERCICE	CUMUL AMORTI	VALEUR NETTE CEDEE	EXER. BUDG.	MOTIF CESSION	MONTANT TRANSACTION	+ / - VALUE
					Bordereau	Titre	Ligne				
AUT_01_19_00221	SARRE UNION SECTION 21 PARCELLE 461 11 ARES 19	TERRBATAIS	24/01/2019					2019			
CES000000000000000018272 MAN3830	21 313 258 SARRE UNION 159 14 OTTER COLLEGE 2683	TERRBATAIS	24/01/2019 28/04/2003	14 500,00	0,00	0,00	14 500,00	2019 2003	VENTE	14 500,00	0,00
CES000000000000000018270			24/01/2019	191 712,02	0,00	0,00	191 712,02	2003	ECL_BIEN	0,00	-191 712,02
CES000000000000000018271 MAN4117	41 80 1 STRASBOURG 113 95 RUEHUMANN HOTEL DU DEPA	TERRBATAIS	24/01/2019 23/02/1987	14 500,00	0,00	0,00	14 500,00	2003 2003	ECL_BIEN ECL_BIEN	0,00 0,00	-14 500,00
CES000000000000000018264			18/01/2019	53 440,00	0,00	0,00	53 440,00	2003	ECL_BIEN	0,00	-53 440,00
CES000000000000000018263			18/01/2019	1 610 385,00	0,00	0,00	1 610 385,00	2003	ECL_BIEN	0,00	-1 610 385,00
Total par Service : M710				1 884 537,02	0,00	0,00	1 884 537,02			14 500,00	-1 870 037,02
Sous Total par Nature 2115				1 884 537,02	0,00	0,00	1 884 537,02			14 500,00	-1 870 037,02

Collectivite : DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

Date Edition: 06/04/2020

Budget : BUDGET PRINCIPAL

LISTE DES SORTIES (TOUTES)
Cessions immobilières pour l'Exercice 2019

Montant en Euro

Critères particuliers: Budget: BUDGET PRINCIPAL / Bien / Validé(es) / Compte Immo: 2111 / 214

NUMERO BIEN NUMERO SORTIE	DESIGNATION	CATEG.	DATE ACQUIS DATE CESSION	VALEUR D'ACQUIS.	AMORT. EXERCICE	CUMUL AMORTI	VALEUR NETTE CEDEE	EXER. BUDG.	MOTIF CESSION	MONTANT TRANSACTION	+ / - VALUE
					Bordereau	Titre	Ligne				
MAN4177	9 484 85 TRAENHEIM 0 87 DEPARTEMENT 1035	AUTR TERR	24/04/2003					2003			
CES000000000000000018286 MAN4178	9 487 86 TRAENHEIM 0 11 DEPARTEMENT 1035	AUTR TERR	21/02/2019 24/04/2003	119,37	0,00	0,00	119,37	2003 2003	REGUL_OONB	0,00	-119,37
CES000000000000000018285 MAN4179	9 554 231 TRAENHEIM 0 4 DEPARTEMENT 1035	AUTR TERR	21/02/2019 28/03/2003	15,09	0,00	0,00	15,09	2003 2003	REGUL_OONB	0,00	-15,09
CES000000000000000018284 MAN4180	9 551 230 TRAENHEIM 0 23 DEPARTEMENT 1035	AUTR TERR	21/02/2019 28/03/2003	55,19	0,00	0,00	55,19	2003 2003	REGUL_OONB	0,00	-55,19
CES000000000000000018283 MAN4181	9 519 96 TRAENHEIM 1 38 DEPARTEMENT 1035	AUTR TERR	21/02/2019 29/03/2003	31,54	0,00	0,00	31,54	2003 2003	REGUL_OONB	0,00	-31,54
CES000000000000000018282 MAN4182	9 477 154 TRAENHEIM 20 71 DEPARTEMENT 1035	AUTR TERR	21/02/2019 28/03/2003	189,33	0,00	0,00	189,33	2003 2003	REGUL_OONB	0,00	-189,33
CES000000000000000018281 MAN4183	9 474 153 TRAENHEIM 8 22 DEPARTEMENT 1035	AUTR TERR	21/02/2019 28/03/2003	2 841,57	0,00	0,00	2 841,57	2003 2003	REGUL_OONB	0,00	-2 841,57
CES000000000000000018280 MAN4184	9 475 153 TRAENHEIM 0 27 DEPARTEMENT 1035	AUTR TERR	21/02/2019 28/03/2003	1 127,83	0,00	0,00	1 127,83	2003 2003	REGUL_OONB	0,00	-1 127,83
CES000000000000000018279 MAN4185	9 568 238 TRAENHEIM 0 4 DEPARTEMENT 1035	AUTR TERR	21/02/2019 20/06/2003	37,05	0,00	0,00	37,05	2003 2003	REGUL_OONB	0,00	-37,05
CES000000000000000018278 MAN4186	9 528 265 TRAENHEIM 11 73 DEPARTEMENT 1035	AUTR TERR	21/02/2019 05/08/2003	54,87	0,00	0,00	54,87	2003 2003	REGUL_OONB	0,00	-54,87
CES000000000000000018277 MAN4187	9 471 152 TRAENHEIM 0 98 SIGRISTZEHTEN 1035	AUTR TERR	21/02/2019 12/06/2003	11,73	0,00	0,00	11,73	2003 2003	REGUL_OONB	0,00	-11,73
CES000000000000000018276			21/02/2019	134,46	0,00	0,00	134,46	2003	REGUL_OONB	0,00	-134,46

Collectivité : **DEPARTEMENT DU BAS-RHIN**Date Edition: **06/04/2020**Budget : **BUDGET PRINCIPAL**

LISTE DES SORTIES (TOUTES)
Cessions immobilières pour l'Exercice 2019

Montant en Euro

Critères particuliers: Budget: BUDGET PRINCIPAL / Bien / Validé(es) / Compte Immo: 2111 / 214

NUMERO BIEN NUMERO SORTIE	DESIGNATION	CATEG.	DATE ACQUIS DATE CESSION	VALEUR D'ACQUIS.	AMORT. EXERCICE	CUMUL AMORTI	VALEUR NETTE CEDEE	EXER. BUDG.	MOTIF CESSION	MONTANT TRANSACTION	+ / - VALUE
					Bordereau	Titre	Ligne				
MAN4188	9 472 152 TRAENHEIM 0 22 SIGRISTZEHTEN 1035	AUTR TERR	12/06/2003					2003			
CES000000000000018275			21/02/2019	30,18	0,00	0,00	30,18	2003	REGUL_OONB	0,00	-30,18
Total par Service : M710				4 648,21	0,00	0,00	4 648,21			0,00	-4 648,21
Sous Total par Nature 2118				4 648,21	0,00	0,00	4 648,21			0,00	-4 648,21
Total par Budget : BUDGET PRINCIPAL				2 081 728,54	0,00	0,00	2 081 728,54			150 990,36	-1 930 674,18
Total par Collectivité : DEPARTEMENT DU BAS-RHIN				2 081 728,54	0,00	0,00	2 081 728,54			150 990,36	-1 930 674,18

SEANCE PLENIERE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 22 juin 2020

RAPPORT MODIFICATIF

N° CD/2020/025

010 Gestion financière

Proposition d'approbation du compte administratif et du compte de gestion 2019

Modifications surlignées en gris dans le projet de délibération

RÉSUMÉ

Le présent rapport a pour objet de soumettre à l'approbation de l'Assemblée départementale le compte administratif pour l'exercice 2019.

L'année 2019 matérialise la réussite de la stratégie portée par l'exécutif départemental depuis le début de son mandat : agir efficacement et durablement en faveur des habitants et des territoires tout en garantissant une performance et une exemplarité de gestion et budgétaire.

Ainsi 2019 est marquée par un engagement sans faille et exemplaire du Département en faveur de la cohésion sociale et des solidarités territoriales, dans un contexte marqué par une augmentation continue des besoins des habitants. Malgré des dépenses de fonctionnement en augmentation, en particulier dans le domaine des politiques sociales et une baisse des dotations de l'État, les investissements départementaux ont augmenté, tant pour les opérations menées en maîtrise d'ouvrage directe ou que pour le soutien apporté aux projets de nos partenaires dans les territoires.

En 2019, la qualité de gestion exercée par le Département lui permet de conserver une situation financière saine. Le contexte budgétaire et la maîtrise des dépenses de fonctionnement ont permis au Département de conserver un très bon niveau d'épargne brute et de ne pas recourir à l'emprunt pour la deuxième année consécutive, tout en augmentant le niveau de ses investissements. Le Département s'est même désendetté de plus de 100 M€ en 2019, ce qui lui permet également de diminuer le niveau de la charge de la dette sur les dépenses de fonctionnement de près de 1 M€. Ce sont autant de crédits qui peuvent être réinvestis vers des dépenses de politiques publiques, à destination des territoires et des partenaires du Département.

A l'instar du compte administratif 2018, le compte administratif qui est présenté à l'Assemblée témoigne que la stratégie financière mise en œuvre par le Département porte ses fruits. Les dépenses de fonctionnement sont maîtrisées, le taux d'épargne reste bon et le désendettement est poursuivi.

CORPS DE RAPPORT

Le compte administratif 2019 : le Département poursuit la stratégie définie dès 2015

Dès son installation en 2015, la nouvelle Assemblée élue a été confrontée à une situation financière difficile. En effet, la baisse des dotations de l'État amorcée dès 2014 a entraîné une réduction des recettes du Département et une baisse de l'épargne prévisionnelle, obligeant le Département à réinterroger ses interventions.

Dans la continuité des comptes administratifs depuis 2015, le compte administratif 2019 reflète les travaux engagés par le Département pour maîtriser ses dépenses de fonctionnement et optimiser ses recettes. Ainsi, l'évolution des dépenses de fonctionnement reste maîtrisée. Le respect du contrat financier qui, pour le Département du Bas-Rhin, limite l'évolution des dépenses de fonctionnement à un taux maximal de 1,29% sur les dépenses entrant dans le périmètre du contrat, en atteste.

En effet, l'augmentation des dépenses de fonctionnement reste contenue, rendant possible le respect du contrat financier conclu avec l'État, tout en permettant au Département de rester présent auprès des plus démunis, de ses partenaires et des territoires au travers de l'ensemble des champs d'intervention qui sont les siens.

En 2019, la qualité de gestion exercée par le Département lui permet de conserver une situation financière saine. Le contexte budgétaire et la maîtrise des dépenses de fonctionnement ont permis au Département de conserver un très bon niveau d'épargne brute et de ne pas recourir à l'emprunt pour la deuxième année consécutive, tout en augmentant le niveau de ses investissements. Le Département s'est même désendetté de plus de 100 M€ en 2019, ce qui lui permet également de diminuer le niveau de la charge de la dette sur les dépenses de fonctionnement de près de 1 M€. Ce sont autant de crédits qui peuvent être réinvestis vers des dépenses de politiques publiques, à destination des territoires et des partenaires du Département.

En 2019, le Département a poursuivi sa mobilisation pour relancer les investissements, ce qui se traduit par une forte augmentation des projets portés en maîtrise d'ouvrage propre et par la mise en œuvre des contrats départementaux de développement territorial et humain, à travers les subventions aux collectivités et autres partenaires dans les territoires.

Les recettes de fonctionnement poursuivent leur hausse en 2019, notamment grâce aux recettes de fiscalité, sous l'impulsion de la CVAE qui augmente fortement entre les deux exercices.

Ainsi, fort de ses recettes dynamiques, et après avoir réglé ses engagements vis-à-vis des tiers, le Département a pu poursuivre en 2019 la réduction de son stock de dette enclenchée dès 2016 : pour la quatrième année consécutive, le Département du Bas-Rhin affiche un désendettement au compte administratif.

1. Des recettes de fonctionnement qui ralentissent sous l'effet d'une nouvelle baisse des dotations d'Etat et de la baisse des DMTO

Au compte administratif 2019, les recettes de fonctionnement s'élèvent à 1 108,7 M€, en augmentation de 2,5% par rapport au CA 2018.

Cependant, et afin de disposer d'une lecture juste et comparable du compte administratif, il convient d'opérer quelques retraitements. Ainsi, après neutralisation du résultat d'exécution, des produits des cessions et en y intégrant le solde du fonds de solidarité des DMTO (positif en 2014 et 2015, mais négatif depuis 2016), les recettes de fonctionnement présentent une baisse puisqu'elles diminuent alors de -0,4% entre 2018 et 2019.

Cette baisse s'explique essentiellement par la baisse importante du produit des DMTO (-15,7 M€) entre les deux exercices, due à un exercice 2018 particulièrement fructueux sur cette recette.

Le taux d'exécution des recettes de fonctionnement reste bon et s'élève à 102,6% au CA 2019, contre 103,8% au CA 2018.

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Montant sans retraitements	975,4	984,7	1 029,4	1 018,4	1 081,7	1 108,7
Evolution	+2,4%	+0,9%	+4,5%	-1,0%	+6,2%	+2,5%
Montant retraité	941,2	960,1*	977,6*	955,3*	994,0*	990,7*
Evolution	-0,9%	+2,0%	+1,8%	-2,3%	+4,1%	-0,4%
Montant retraité des transferts de CVAE	-	-	897,7*(**)	913,9*(**)	-	-
Evolution	-	-	-	+16,2M€ +1,8%	-	-

* Recettes de fonctionnement retraitées pour 2015, 2016, 2017, 2018 et 2019 du résultat d'exécution, des produits de cession et intégrant l'impact du fonds de solidarité des DMTO et fonds de péréquation historique des DMTO pour 2018, et retraitées pour 2015 de la recette exceptionnelle du FCTVA pour les transports et de la recette exceptionnelle de la CTS.

** Retraitement 2016 de la CVAE en soustrayant la part transférée en 2017 à la Région (passage de la part départementale de 23,5% à 48,5%, donc CVAE 2016 retraitée = CVAE 2016 – CVAE 2016*(23,5/48,5).

Les recettes de **dotations d'Etat** sont également en baisse entre 2018 et 2019 (-0,4%).

<u>Recettes de fonctionnement</u>	CA 2018	CA 2019	Variation en €	Variation en %
Dotations d'Etat	165 016 480	164 323 227	-693 253	-0,4%
Fiscalité directe	283 729 688	294 463 815	+10 734 127	+3,8%
Fiscalité indirecte	409 393 700	397 101 199	-12 292 501	-3,0%
Recettes sociales	79 353 301	81 023 198	+1 669 897	+2,1%
Autres recettes (hors résultat d'exécution et cessions)	68 348 640	68 873 257	+524 617	+0,8%
TOTAL	1 005 841 809	1 005 784 746	-57 063	

a. **2019 : une nouvelle baisse des dotations d'Etat**

La dotation globale de fonctionnement (DGF) est en baisse au CA 2019 par rapport au CA 2018 (-0,2%).

La recette liée au FMDI (fonds de mobilisation pour l'insertion) évolue à la hausse en 2019, avec +1,6% par rapport à 2018. Cette augmentation s'explique par le fort investissement du Département dans le co-financement des contrats aidés, une partie de la recette étant liée au nombre de contrats aidés signés sur le territoire départemental.

Enfin, la dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP), recette dont le montant est théoriquement « gelé », diminue de 1,8%, soit près d'un demi-million d'euros compte tenu de son intégration parmi les variables d'ajustements budgétaires de l'Etat.

Ainsi les dotations d'Etat qui pesaient encore pour plus d'un quart des recettes de fonctionnement en 2013, en représentent désormais moins de 15%.

Evolution des dotations d'Etat

<u>Dotations d'Etat</u>	CA 2018	CA 2019	Variation en €	Variation en %
Dotation globale de fonctionnement (DGF)	97 754 903	97 556 961	-197 942	-0,2%
Dotation globale de décentralisation (DGD)	6 244 669	6 244 669	0	0,0%
FCTVA	1 010 156	1 048 475	+38 319	+3,8%
Compensations fiscales	4 341 780	4 135 197	-206 583	-4,8%
Fonds de mobilisation pour l'insertion (FMDI)	8 466 046	8 598 600	+132 554	+1,6%
Fonds national de garanties individuelles des ressources (FNGIR)	21 975 798	21 975 798	0	0,0%
Dotation de compensation pour la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP)	25 223 128	24 763 527	-459 601	-1,8%
TOTAL	165 016 480	164 323 227	-693 253	-0,4%

b. Une stabilité fiscale poursuivie, malgré une baisse du produit de la fiscalité indirecte

	CA 2018	CA 2019	Variation en €	Variation en %
Fiscalité directe	283 729 688	294 463 815	+10 734 127	+3,8%
Fiscalité indirecte	409 393 700	397 101 199	-12 292 501	-3,0%
TOTAL	693 123 388	691 565 014	-1 558 374	-0,2%

Recettes de fiscalité directe

<u>Recettes de fiscalité directe</u>	CA 2018	CA 2019	Variation en €	Variation en %
CVAE (Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises)	80 722 167	86 326 775	+5 604 608	+7,0%
IFER	2 412 515	2 456 491	+43 976	+1,8%
TFB (Taxe Foncière sur les Propriétés bâties)	188 888 154	193 565 035	+4 676 881	+2,5%
Frais de gestion de la TFB – Dotation de compensation péréquée (LFI 2014)	11 706 852	12 115 514	+408 662	+3,5%
TOTAL	283 729 688	294 463 815	+10 734 127	+3,8%

Les recettes de **fiscalité directe** sont en augmentation de 3,8% par rapport au CA 2018. Cette hausse s'explique par :

- une évolution du produit de la taxe sur le foncier bâti de plus de 2% comme chaque année (2,5% en 2019), du fait de la revalorisation des bases votée par le Parlement ;
- l'évolution physique naturelle des bases.

Par ailleurs, la CVAE poursuit son évolution irrégulière en 2019 en augmentant de 7%, après avoir diminué de 1,3% en 2018.

Recettes de fiscalité indirecte

<u>Recettes de fiscalité indirecte</u>	CA 2018	CA 2019	Variation en €	Variation en %
DMTO	175 389 767	159 683 952	-15 705 218	-9,0%
Fonds de péréquation des DMTO	10 362 374	11 051 180	+688 806	+6,7%
Taxe sur les conventions d'assurances (TSCA)	133 350 339	136 810 553	+3 460 214	+2,6%
TICPE	68 376 872	68 736 872	0	0,0%
Taxe d'électricité	11 608 561	11 141 571	-466 990	-4,0%
Taxe d'aménagement	9 217 168	9 147 739	-69 429	-0,8%
Taxe de séjour	601 078	391 424	-209 654	-34,9%
Redevance des mines	51 624	60 617	+8 993	+17,4%

Les recettes de **fiscalité indirecte** observent une baisse de 3% par rapport au CA 2018. Cette diminution est essentiellement due à une chute du montant encaissé de DMTO pour 2019 en comparaison à 2018. Sans tenir compte des DMTO, l'évolution des recettes de fiscalité indirecte est en augmentation de 1,8%, soit +3,4 M€.

Les différentes recettes de fiscalité indirecte suivent des évolutions différentes entre 2018 et 2019.

Trois d'entre elles augmentent :

- La taxe sur les conventions d'assurances : +2,6% ;
- Le fonds de péréquation historique des DMTO : +6,7%. Du fait des fortes rentrées de DMTO globalement pour l'ensemble des Départements en 2018, la recette liée au fonds de péréquation historique des DMTO est encore en augmentation en 2019 (+6,7%) ;
- La redevance des mines : +17,4%.

Trois autres recettes affichent une baisse :

- Les DMTO : -9,0%. L'année 2018 avait connu deux mois exceptionnels (janvier et novembre), la baisse en 2019 était donc attendue. Pour autant, avec 160 M€, le niveau atteint en 2019 reste très bon et est en hausse de 10% plus par rapport au CA 2017 (+14 M€) ;
- La taxe d'électricité : -4,0% ;
- La taxe de séjour : -34,9%. L'exercice 2018 avait été plus élevé du fait d'un rattrapage de retard de la part des services de l'Etat des recettes qui auraient normalement dû être encaissées en 2017.

Enfin, deux recettes observent une stabilité :

- La TICPE dont le montant est gelé ;
- La taxe d'aménagement qui, après des années de fortes augmentations et une baisse en 2018, se stabilise entre 2018 et 2019.

c. **Des autres recettes à l'évolution contrastée**

Recettes sociales

Recettes sociales	CA 2018	CA 2019	Variation en €	Variation en %
Dotations CNSA	44 898 252	46 483 795	+1 585 543	+3,5%
Participations usagers	19 793 771	21 689 627	+1 895 856	+9,6%
Participations partenaires	1 257 915	1 072 017	-185 898	-14,8%
Participations Etat enfance	2 259 700	605 250	-1 654 450	-73,2%
Indus / trop perçus	3 470 807	2 750 047	-720 760	-19,3%
FSE	3 588 443	4 730 539	+1 142 096	+31,8%
Diverses recettes sociales	4 084 413	3 691 923	-392 490	-9,6%
TOTAL	79 353 301	81 023 198	+1 669 897	+2,1%

Les **recettes sociales** sont en hausse par rapport à l'exercice 2018 puisqu'elles augmentent de 1,7 M€ en 2019, soit une hausse de 2,1%, atteignant ainsi plus de 81 M€.

- Les dotations de la CNSA pour compenser les dépenses d'APA et de PCH du Département sont en hausse de plus de 1,5 M€. L'augmentation porte essentiellement sur la compensation de la PCH ;
- Les recettes FSE évoluent fortement en 2018, +31,8% représentant plus de 1 M€ d'augmentation. Cette augmentation est conforme au programme d'actions ambitieux dans lequel s'est inscrit le Département ;
- Les recettes de participation des usagers, notamment dans le cadre de l'aide sociale autonomie, sont en hausse de près de 10% (presque le même niveau d'augmentation qu'entre 2017 et 2018).
- La participation de l'Etat pour la protection de l'enfance est en très nette baisse du fait de la diminution de la recette de remboursement d'une partie de la prise en charge des MNA par le Département. En effet, en 2018, cette recette s'élevait à plus de 1,9 M€, alors qu'elle n'a été que de 0,5 M€ en 2019 ;
- Les recettes liées aux indus et trop perçus des prestations sociales sont en baisse de près de 20%, soit 0,7 M€. L'essentiel de la diminution s'explique par une chute des indus PCH pour 0,4 M€, représentant une baisse entre 2018 et 2019 de -53,2% et par un trop perçu exceptionnel en 2018 de 0,3 M€ du Foyer Notre-Dame pour des baux glissants dans le cadre la protection de l'enfance ;
- Les recettes sociales diverses sont en diminution de près de 0,4 M€, soit -9,6%. Cette baisse est essentiellement liée aux recettes de la CNSA (hors compensation APA et PCH) qui diminuent de 0,7 M€ pour les recettes de la conférence des financeurs et à

une recette du fonds d'appui CNSA en 2018 non reconduite en 2019 pour un montant de 0,7 M€ également.

Ces baisses sont en partie compensées par la recette de 1,2 M€ de l'Etat dans le cadre du plan de lutte contre la pauvreté et les exclusions.

Les autres recettes de fonctionnement, une fois retraitées du résultat d'exécution et des cessions, augmentent de 0,8%, soit +0,5 M€ entre le CA 2018 et le CA 2019. Cette augmentation peut être expliquée par :

- Le remboursement en 2019 par l'ARS des personnels affectés aux MAIA pour les deux exercices 2018 et 2019. Ainsi la recette est passée de 0 € en 2018 à 2,6 M€ en 2019 ;
- Une augmentation importante en 2019 de la recette de l'Etat pour le FAPI : +0,7 M€;
- Une augmentation de 0,2 M€ des recettes de billetterie du château du Haut-Koenigsbourg.

Ces augmentations permettent de compenser différentes baisses sur d'autres postes de recettes, comme la recette exceptionnelle de 3 M€ perçue en 2018 pour le remboursement de l'assurance suite au sinistre qu'a connu le château du Haut-Koenigsbourg il y a quelques années.

2. La progression maîtrisée des dépenses sociales, qui pèse sur l'évolution des dépenses de fonctionnement, permet de continuer à renforcer la présence du Département auprès des plus fragiles

En 2019, l'évolution des dépenses de fonctionnement est sensiblement la même qu'en 2018 puisque celles-ci évoluent à nouveau de 3,4%, soit une augmentation de 27,9 M€ entre les deux exercices.

Cependant, pour obtenir une vision exacte de l'évolution, il est nécessaire d'opérer certains retraitements (2 fonds de péréquation des DMTO et dépenses des transports transférées à la Région pour les années précédant 2017).

En ce qui concerne le fonds de solidarité des DMTO, en 2019, son résultat net pour le Département (différence entre le montant que ce dernier a dû reverser au titre de la péréquation et celui qu'il a perçu) revient à une dépense nette de 5,3 M€. Pour la quatrième année consécutive le Département est donc contributeur net de ce fonds, alors qu'en 2014 et 2015 ce fonds représentait une recette nette et non une dépense.

En ce qui concerne le fonds de péréquation historique des DMTO, après être devenu en 2018, et pour la deuxième fois depuis l'existence de ce fonds, contributeur, le Département est en 2019 à nouveau contributeur pour un montant de 11,7 M€ contre 7,9 M€ en 2018. Ainsi, en 2019 et pour la première fois, le Département est devenu contributeur net au fonds historique des DMTO, à hauteur de 0,7 M€. Pour mémoire, en 2018, il était bénéficiaire net pour un montant de 2,5 M€.

Une fois les dépenses de fonctionnement retraitées de ces deux fonds de péréquation, les dépenses de fonctionnement voient leur taux d'évolution réduit à +3%.

Le taux d'exécution des dépenses de fonctionnement est de 98,7%, c'est-à-dire égal à celui observé en 2018.

	2018	2019
Montant sans retraitements	830,6	858,5
Evolution	+3,4%	+3,4%
Montant retraité	818,7	843,4
Evolution	+2,5%	+3,0%

Evolution des dépenses de fonctionnement par politique

Politique	CA 2018	CA 2019	Variation en €	Variation en %
0 Administration générale	181 497 831	190 741 406	9 243 575	+5,1%
<i>0 Administration générale hors gestion financière</i>	<i>150 692 291</i>	<i>154 746 527</i>	<i>4 054 236</i>	<i>+2,7%</i>
1 Action sociale de proximité	12 369 079	12 556 204	187 125	+1,5%
2 Autonomie	241 221 543	244 901 274	3 679 731	+1,5%
3 Insertion, emploi et lutte contre les exclusions	177 029 928	183 711 254	6 681 326	+3,8%
4 Enfance, jeunesse et famille	131 805 556	138 158 942	6 353 386	+4,8%
5 Education	18 205 972	20 137 278	1 931 306	+10,6%
6 Développement et animation territoriale	17 146 919	16 052 314	-1 094 605	-6,4%
7 Aménagement du territoire	51 289 772	52 240 031	950 259	+1,9%
TOTAL	830 566 599	858 498 703	27 932 104	+3,4%
<i>TOTAL hors gestion financière</i>	<i>799 848 340</i>	<i>822 503 824</i>	<i>22 655 484</i>	<i>+2,8%</i>

Les dépenses sociales en progression maîtrisée dans tous les domaines de solidarités, marquant une nouvelle fois le rôle de rempart de la précarité et des exclusions du Département

Le Département s'attache à l'efficacité, à la pertinence et aux effets leviers de ses dépenses sociales; il poursuit leur maîtrise puisqu'elles augmentent de 3,0% (près de 17 M€) en 2019, contre 3,8% en 2018.

Politiques	CA 2018	CA 2019	Variation en €	Variation en %
1 Action sociale de proximité	12 369 079	12 556 204	187 125	+1,5%
2 Autonomie	241 221 543	244 901 274	3 679 731	+1,5%
<i>2 Autonomie (hors remboursement CNSA)</i>	<i>235 705 167</i>	<i>241 838 079</i>	<i>6 132 910</i>	<i>+2,6%</i>
3 Insertion, emploi et lutte contre les exclusions	177 029 928	183 711 254	6 681 326	+3,8%
4 Enfance, jeunesse et famille	131 805 556	138 158 942	6 353 386	+4,8%
TOTAL	562 420 656	579 327 674	16 907 018	+3,0%

La **politique enfance, jeunesse et famille** augmente de 4,8% (+6,4 M€) entre le CA 2018 et le CA 2019. La hausse est essentiellement liée à l'augmentation continue et forte de la prise en charge des mineurs non accompagnés (MNA)..

La **politique insertion, emploi et lutte contre les exclusions** observe une hausse de 3,8% (+6,7 M€). Cette augmentation s'explique en majorité par la hausse des dépenses relatives au RSA. En effet, les dépenses liées à l'allocation RSA augmentent de 4,8 M€, soit +3,1%. En plus de cela, doit être ajoutée une dépense de 1,2 M€ pour la constitution d'une provision annuelle pour risque de non recouvrement des indus RSA.

A noter également qu'après une baisse très importante en 2018 pour atteindre 0,04 M€ suite à l'utilisation des réserves constituées au niveau de l'Agence des services de paiement de l'Etat (ASP), les dépenses pour les contrats aidés retrouvent presque leur niveau de 2017 en atteignant 0,7 M€.

En 2019, les dépenses de RSA s'élèvent à 158,5 M€, contre 153,7 M€ en 2018.

La **politique autonomie** augmente de 1,5% au CA 2019, soit une hausse de 3,7 M€.

Cependant, la lecture de l'évolution de la politique autonomie est quelque peu biaisée par le remboursement réalisé auprès de la CNSA pour des trop-perçus de dotation. Ainsi, si ces montants sont neutralisés, l'évolution de la politique autonomie s'élève alors à 2,6%, soit 6,1 M€ supplémentaires.

Cette hausse résulte de la combinaison des facteurs suivants :

- Les dépenses d'APA à domicile (hors remboursement à la CNSA) qui augmentent de 3,0% entre 2018 et 2019 (pour mémoire entre le CA 2017 et le CA 2018 l'évolution observée était de 4,0%). Les dépenses d'APA versées directement aux services d'aide à domicile augmentent de 5,8% quand celles pour l'emploi direct diminuent de 1,3%.;
- Les dépenses d'APA en établissement sont en augmentation de 2,5%, soit +1,3 M€, entre le CA 2018 et le CA 2019. Cette évolution est un peu plus élevée que lors des exercices précédents (+1,9% au CA 2018) ;
- Les dépenses de PCH augmentent de 5,3%, soit une hausse de 1,6 M€ en 2019 ;
- Les dépenses d'hébergement pour les personnes en situation de handicap observent une augmentation limitée à 0,6%, soit 0,5 M€ supplémentaires.

Enfin, la **politique action sociale de proximité** est en augmentation de 1,5%, essentiellement du fait de l'augmentation de la dotation de délégation à la Ville de Strasbourg.

La charge nette des AIS poursuit sa hausse du fait de la baisse du taux de compensation de l'Etat.

Globalement, les trois allocations individuelles de solidarités (AIS) que sont la PCH, l'APA et le RSA augmentent de +3,2% (soit 9,0 M€) entre le CA 2018 et le CA 2019. Dans le même temps, les recettes de compensation ne sont en hausse, quant à elles, que de 0,8% (+1,0 M€), ce qui entraîne à nouveau une diminution du taux de compensation des dépenses d'AIS en 2019. **Ce dernier passe ainsi de 44,1% à 43,0%, toujours sous la barre des 50% et bien loin d'une compensation totale des dépenses réalisées par le Département.**

a. **Des dépenses, hors social, également en hausse pour servir le développement et l'aménagement du territoire**

Les dépenses de la **politique éducation** observent une évolution importante en 2019 puisqu'elles augmentent de plus de 10% par rapport au CA 2018, passant ainsi de 18,2 M€ à 20,1 M€.

Cette augmentation s'explique par la prise en considération de nouvelles modalités de calcul dans la détermination des dotations versées aux collèges. Cette mesure n'ayant été appliquée que pour la seule année 2018, ces dotations ont logiquement augmenté en 2019. A noter

toutefois qu'elles restent inférieures de près de 0,8 M€ à leur niveau de 2017.

Les actions fortes du Département se poursuivent :

- La poursuite de la nouvelle politique sportive (+0,4 M€) ;
- La mise en place d'un fonds de secours à destination des associations (0,05 M€) ;
- La dotation versée au CAUE (+0,2 M€).

La baisse de la politique développement et animation du territoire est le résultat de mesures techniques et comptables et non d'une diminution de l'engagement du Département. Elle s'explique essentiellement du fait de l'évolution de l'imputation comptable de certaines dépenses :

- La diminution très importante de plus de 64% des dépenses de développement de la lecture publique due au passage en section d'investissement de toutes les premières acquisitions d'ouvrages pour la BDBR ;
- Le passage d'une partie du financement d'Archéologie Alsace en section d'investissement pour 0,2 M€.

Après s'être stabilisées en 2018, les dépenses **d'aménagement du territoire** augmentent de 1,9% en 2019, soit près de 1 M€ supplémentaires.

Les dépenses de gestion des routes départementales et de développement de l'habitat social restent stables entre le CA 2018 et le CA 2019, avec respectivement 14,8 M€ et 1,9 M€ en 2019.

L'augmentation la plus importante pour cette politique se situe au niveau des dépenses de contribution à la mobilité des Bas-Rhinois dont la hausse est de 57,8%, soit 0,7 M€ de dépenses supplémentaires. Il s'agit de l'accélération par le Département du paiement des aides à l'aéroport d'Entzheim décidées dans le cadre du contrat triennal.

Enfin, la contribution au SDIS augmente de 1% entre 2018 et 2019.

Les dépenses d'administration générale :

Les dépenses de **gestion financière** augmentent à nouveau fortement en 2019 : +16,9%, soit une hausse de 5,2 M€. Cette augmentation s'explique notamment par :

- L'augmentation de la participation du Département au fonds historique de péréquation des DMTO dont il est redevenu contributeur en 2018. En 2019 la contribution du Département s'élève à 11,7 M€, soit une évolution de 48,6% par rapport à 2018 et une dépense supplémentaire de 3,8 M€ ;
- La création d'un nouveau fonds de péréquation des DMTO : le FSID (Fonds de Soutien Inter Départements) dont la contribution pour le Département s'élève à 3,3 M€ ;
- Des écritures comptables pour le remboursement de versements indus de taxe d'aménagement au Département pour un montant de 1,3 M€.

Si tous les fonds de péréquation (les trois fonds DMTO et celui portant sur la CVAE) sont regardés globalement en dépenses et en recettes, le Département est alors un contributeur net de la péréquation horizontale en 2019 à hauteur de 10,3 M€ : c'est 4,6 M€ de plus qu'en 2018.

Retraitée des dépenses de péréquation, la gestion financière est en diminution de 1,8%, passant ainsi de 10,8 M€ au CA 2018 à 10,6 M€ au CA 2019. Cette baisse est liée aux frais financiers (intérêts de la dette, frais d'emprunts et frais de remboursements anticipés). En 2019, le montant des intérêts de la dette payé par le Département s'est élevé à 8,5 M€, contre

10,0 M€ en 2018. Il s'agit là du résultat du fort désendettement démarré dès 2016 et ininterrompu depuis par le Département, couplé au contexte de taux toujours bas.

La dépense relative à l'ensemble des frais financiers est passée de 15,3 M€ en 2014 à 8,9 M€ en 2019. La baisse est donc de 6,4 M€ en 5 ans et l'économie cumulée sur la période pour le Département est de 18,8 M€.

Ainsi, cette baisse permet d'absorber les remboursements d'indus de taxe d'aménagement pour 1,3 M€.

Axe	CA 2018	CA 2019	Variation en €	Variation en %
Gestion financière dont péréquation	30 805 540	35 994 879	5 189 339	+16,9%
Services supports	5 458 972	5 945 246	486 274	+8,9%
Gestion des bâtiments	7 704 768	7 674 989	-29 779	-0,4%
Ressources humaines	133 039 747	136 528 853	3 489 106	+2,6%
Fonctionnement de l'Assemblée	2 793 154	3 009 907	216 753	+7,8%
Communication	1 695 649	1 587 531	-108 118	-6,4%
TOTAL	181 497 831	190 741 406	9 243 575	+5,1%
<i>TOTAL hors gestion financière</i>	<i>150 692 291</i>	<i>154 746 527</i>	<i>4 054 236</i>	<i>+2,7%</i>
<i>TOTAL hors gestion financière et RH</i>	<i>17 652 544</i>	<i>18 217 674</i>	<i>565 130</i>	<i>+3,2%</i>

3. Une année marquée par les nombreuses réalisations du Département dans la mise en œuvre de son ambitieux programme d'investissement

a. Un programme d'investissement remarquable malgré la baisse des recettes d'investissement

Les recettes réelles d'investissement 2019 hors dette et incluant les recettes de cessions (qui sont comptablement des recettes de fonctionnement) s'élèvent à 34,1 M€, soit une baisse de 8,6% par rapport à 2018. Leur taux d'exécution reste élevé puisqu'il atteint 103,3%.

Recettes d'investissement	CA 2018	CA 2019	Variation en €	Variation en %
Dotations d'Etat	13 261 328	13 440 984	+179 656	+1,4%
Subventions	15 227 989	10 116 302	-5 111 687	-33,6%
Autres recettes (<i>retraitées des recettes de cessions</i>)	8 861 242	10 584 896	+1 723 654	+19,5%
Total	37 350 559	34 142 182	-3 208 377	-8,6%

Les recettes liées aux subventions d'investissement diminuent du fait de :

- la baisse des recettes liées aux projets cofinancés. Les projets faisant l'objet d'un cofinancement ont été définis comme prioritaires et réalisés en début de mandat ;
- la baisse des recettes de l'ANAH pour l'aide à la pierre de 0,9 M€.

Par ailleurs, les autres recettes d'investissement augmentent suite au remboursement de

plusieurs années de trop-perçus par l'EPELFI pour un montant de 2,2 M€. Cette recette exceptionnelle a permis d'absorber la baisse sur le remboursement des créances liée au nouvel échéancier mis en place en faveur d'ALSABAIL.

Les principales recettes d'investissement du Département hors dette sont :

- Le FCTVA pour 7,6 M€, soit 0,6 M€ de plus qu'en 2018 ;
- Le remboursement des créances liées aux avances remboursables consenties aux collectivités et autres organismes privés pour un montant de 6,3 M€, soit une diminution de 1,7 M€ par rapport au CA 2018 ;
- La délégation des aides à la pierre en provenance de l'ANAH, pour un montant de 6,3 M€, soit 1,1 M€ de moins qu'en 2018 ;
- La dotation d'équipement des collèges pour un montant de 5,7 M€ (montant constant chaque année) ;
- Le remboursement de trop-perçus par l'EPELFI pour un montant de 2,2 M€ ;
- Divers co-financements des travaux routiers pour 1,5 M€ ;
- Le remboursement pour les aménagements fonciers pris en charge pour le Contournement Ouest de Strasbourg (COS) pour 1,1 M€.

b. Des dépenses d'investissement qui témoignent d'un plan d'investissement volontariste de la collectivité

Les dépenses d'investissement hors dette au CA 2019 atteignent en 2019 un niveau sans précédent proche des 120 M€. Le plan d'investissements de la collectivité se déploie fortement autour de deux facteurs :

- Le développement des contrats départementaux et la stratégie de co-financement de projets structurants pour les territoires ;
- Des dépenses de maîtrise d'ouvrage, notamment pour les collèges, dont les travaux démarrent après la phase de lancement des études et des marchés.

La ventilation des dépenses d'investissement par nature de dépenses en 2019 est la suivante :

Nature de dépenses	CA 2018 (M€)	CA 2019 (M€)
Maîtrise d'ouvrage exécutée (ch. 20+21+23)	51,7	73,4
Subventions d'investissement exécutées (chap 204 + 13)	31,3	42,7
Avances remboursables et autres (ch. 27 + ch. 45)	5,5	2,9

En 2019, les dépenses de maîtrise d'ouvrage représentent la majorité des dépenses d'investissement du Département (62%).

Après une forte baisse des subventions d'investissement en 2018, due au caractère transitoire de cet exercice sur le sujet (fin des contrats de territoires, démarrage des contrats départementaux), celles-ci augmentent d'environ un tiers en 2019, passant de 31,3 M€ à 42,7 M€.

Dépenses d'investissement par politique

Politique	CA 2018	CA 2019	Variation en €	Variation en %
0 Administration générale (<i>hors emprunt et résultat</i>)	5 455 674	8 143 290	+2 687 616	+49,3%
1 Action sociale de proximité	136 726	130 684	-6 042	-4,4%
2 Autonomie	2 081 483	2 385 753	+304 270	+14,6%
3 Insertion, emploi et lutte contre les exclusions	526 368	155 377	-370 991	-70,5%
4 Enfance, jeunesse et famille	288 904	276 376	-12 528	-4,3%
5 Education	22 330 129	30 741 275	+8 411 146	+37,7%
6 Développement et animation du territoire	10 330 718	18 410 726	+8 080 008	+78,2%
7 Aménagement du territoire	47 374 164	58 791 802	+11 378 436	+24,0%
Total des dépenses d'investissement (<i>hors emprunt et résultat</i>)	88 524 166	119 035 283	+30 471 915	+34,4%
Total hors administration générale	83 068 492	110 891 993	+27 784 299	+33,4%

Subventions d'investissement par politique

Politique	CA 2018	CA 2019	Différence
1 Action sociale de proximité	136 566	129 607	-6 959
2 Autonomie	2 081 483	2 385 753	+304 270
3 Insertion, emploi et lutte contre les exclusions	526 368	139 796	-386 572
4 Enfance, jeunesse et famille	288 904	221 556	-67 348
5 Education	6 419 037	8 641 794	+2 222 757
6 Développement et animation territoriale	8 329 314	16 021 485	+7 692 171
7 Aménagement du territoire	13 480 322	15 149 188	+1 668 866
TOTAL	31 266 994	42 689 179	+11 422 185

4. Grands équilibres

a. Une épargne maintenue à un niveau élevé, malgré l'érosion constante et continue des recettes et la croissance des besoins sociaux et sociétaux

Les deux indicateurs principaux sont solides : l'autofinancement dégagé en 2019 est de 149 M et le taux d'épargne brute atteint 14,8%.

Le niveau de près de 150 M€ d'épargne brute témoigne de la bonne santé financière du Département en 2019.

	CA 2019
Epargne brute réalisée (<i>uniquement retraitée du résultat de fonctionnement reporté</i>)	149 M€
Taux d'épargne brute retraité	14,8%

Enfin, l'excédent global de clôture du budget 2019 s'élève à 54,7 M€.

b. Le Département poursuit son désendettement

L'évolution du stock de dette

En 2019, et pour la deuxième fois consécutive, du fait du bon niveau des recettes de fonctionnement, le Département a pu se passer de recourir à l'emprunt.

Le remboursement total du capital de la dette en 2019 atteint 108,8 M€, dont 47,5 M€ de remboursements anticipés. En conséquence, le stock de dette a diminué de plus de 108 M€. Il s'établit au 31 décembre 2019 à 414,1 M€, contre 522,9 M€ fin 2018.

Les opérations de remboursements anticipés

En début d'année 2019, le Département a analysé qu'il pourrait être pertinent de rembourser par anticipation certains emprunts dans l'année du fait de leur coût relativement élevé au regard de l'évolution du marché. Cela s'est traduit par le remboursement anticipé effectif de six emprunts.

Emprunts remboursés par anticipation

N° de contrat	Banque	Montant initial	Index	Marge	Montant remboursé	Indemnité versée
87	Caisse d'Épargne	15,0 M€	Euribor 3 mois	1,01%	12 300 000,00 €	14 145,00 €
83	Caisse des Dépôts et Consignations	1,6 M€	Inflation	1,54%	1 234 822,10 €	69 197,40 €
77	La Banque Postale	15,0 M€	Euribor 3 mois	1,30%	9 250 000,00 €	305 250 €
90	Crédit Coopératif	5,0 M€	Euribor 3 mois	1,20%	3 416 666,73 €	245,00 €
91	Caisse d'Épargne	10,0 M€	Euribor 3 mois	1,25%	6 666 666,60 €	0,00 €
96	Caisse d'Épargne	20,0 M€	Euribor 3 mois	0,68%	14 666 666,72 €	49 866,67 €
TOTAL		66,6 M€	-	-	47 534 822,15 €	438 704,07 €

Les indemnités de remboursements anticipés se sont élevées à 0,4 M€. Le gain pour le Département est évalué à 2,7 M€ sur la durée de vie résiduelle de ces emprunts.

Coût de la dette

En 2019, le montant des frais financiers liés aux emprunts est à nouveau en baisse et s'élève à 8,9 M€ (soit une diminution de 14,3% par rapport à 2018).

Le taux d'intérêt moyen reste stable entre 2018 et 2019 à 1,7%.

La proportion de taux fixe dans l'encours de dette du Département a encore augmenté pour atteindre 66% au 31 décembre.

Grâce à la forte réduction du stock de dette et malgré la diminution du niveau de l'épargne brute, le ratio de désendettement du Département a à nouveau diminué en 2019 et se situe désormais à 2,8 années. Il était de 3,2 ans au 31 décembre 2018.

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Ratio de désendettement	5,3	7,6	5,6	4,6	3,9	3,2	2,8

c. Le respect du contrat financier

L'exercice 2019 est le deuxième exercice d'application du contrat financier avec l'Etat, dit « contrat de Cahors ».

Ce contrat répond à l'objectif fixé par l'Etat aux 322 collectivités françaises dont les dépenses de fonctionnement sont égales ou supérieures à 60 M€, de limiter l'évolution de leurs dépenses de fonctionnement à 1,2% par an sur la base des dépenses du compte administratif 2017.

Ce contrat est fixé pour une durée de 3 années, de 2018 à 2020. En cas de dépassement du montant plafond fixé pour un exercice, l'Etat préleverait 75% du montant du dépassement sur la DGF à verser pour les collectivités ayant signé le contrat et 100% du montant du dépassement pour celles ayant refusé de le signer.

Quelques dépenses sont par définition exclues du périmètre du contrat financier, il s'agit :

1. Des dépenses de péréquation ;
2. Des dépenses pour constitution de provision ;

3. Des recettes de remboursement de personnels mis à disposition d'autres collectivités ;
4. Les dépenses d'AIS pour la part de leur augmentation qui dépasserait les 2%.

Le Département du Bas-Rhin a par ailleurs pu obtenir une augmentation du taux plafond appliqué à 1,29% du fait de la forte baisse de ses dépenses de fonctionnement entre les exercices 2014 et 2016.

Ainsi les montants plafonds autorisés dans le périmètre du contrat pour les dépenses de fonctionnement sont les suivants :

2017	2018	2019	2020
791 782 303€	801 996 294€	812 342 046€	822 821 258€

Pour le Département du Bas-Rhin et sur le strict périmètre autorisé par le contrat, l'évolution des dépenses de fonctionnement est la suivante :

Dépenses de fonctionnement 2019	858 498 703 €
Déduction des dépenses de péréquation	-31 019 859 €
Déduction de certaines recettes de remboursement de frais de personnels	-1 693 241 €
Déduction dépenses d'AIS supérieures à 2%	-5 734 310 €
Dépenses de fonctionnement périmètre contrat	818 868 781 €

Par ailleurs, en plus des retraitements déjà permis par le périmètre du contrat, d'autres neutralisations de dépenses de fonctionnement ont été autorisées et précisées :

- Dépenses de MNA : les dépenses de MNA pour la part dont l'évolution est supérieure à 2 fois 1,29% entre 2017 et 2019 sont neutralisées (principe identique aux AIS mais avec une jauge à 1,29% contre 2% pour les AIS : tout ce qui est au-dessus de 1,29% est neutralisé). Ainsi, pour le Département c'est une dépense d'un montant de 6 394 393 € qui peut être déduite.
- Dépenses exceptionnelles : au titre des dépenses exceptionnelles le Département fait valoir l'augmentation des dépenses d'indemnités de remboursement anticipé par rapport au montant de 2017 pour un montant à neutraliser de -357 140 €.
- Recette Etat plan de lutte contre la pauvreté et contre les exclusions : la recette de l'Etat perçue par le Département n'entre pas dans le périmètre du contrat financier et peut être déduite du périmètre des dépenses pour un montant de 1 125 000 €.

En plus de ces neutralisations, une majoration des dépenses de fonctionnement est appliquée par l'Etat, due au transfert de la compétence transports vers la Région en 2017 pour un montant de 552 797 €.

Ainsi, après tous ces retraitements, l'équilibre final du contrat est le suivant :

Dépenses de fonctionnement périmètre contrat	818 868 781 €
Neutralisation des dépenses de MNA	-6 394 393 €
Neutralisation des dépenses exceptionnelles	-357 140 €
Neutralisation recette Etat plan de lutte contre la pauvreté et contre les exclusions	-1 125 000 €
Majoration liée au transfert de la compétence transports à la Région	+552 797 €
Total dépenses de fonctionnement périmètre contrat	811 545 045 €

Le contrat financier avec l'Etat est par conséquent respecté, grâce à la qualité de gestion du Département et en dépit des contraintes fortes qui pèsent sur son budget. Compte tenu des impacts de la crise sanitaire sans précédent que notre pays et notre territoire traverse, un nouveau pacte fiscal et financier devra être conclu entre l'Etat et les collectivités. Il impliquera notamment la fin du pacte de Cahors.

5- Bilan des acquisitions et cessions immobilières dans le Bas-Rhin en 2019

L'article L.3213-2 du Code général des collectivités territoriales impose au Département de faire valider par le Conseil Départemental l'ensemble des acquisitions et cessions immobilières réalisées en 2019 (annexes jointes).

Le montant des acquisitions immobilières opérées dans le Bas-Rhin en 2019 s'élève à 280 495,04 €.

Le montant des cessions immobilières pour l'exercice 2019 s'élève, lui, à 150 990,36 €.

6- Dépenses imprévues en 2019

Vu la loi n° 2003-132 du 19 février 2003 modifiée portant réforme des règles budgétaires et comptables applicables aux Départements ;

Vu l'arrêté du 21 octobre 2003 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M52 des Départements et de leurs établissements publics administratifs ;

Vu l'article L3322-1 du code général des collectivités territoriales.

Afin de permettre le reversement à la DRFIP d'une part de la taxe d'aménagement indûment perçue, ainsi que le versement de la totalité de la participation au fonds de solidarité en faveur des départements et de la part de la taxe d'aménagement au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE), les mouvements budgétaires suivants ont été effectués au cours de l'exercice 2019 :

- un prélèvement de 1 266 813,66 € du chapitre 022 *Dépenses imprévues*, nature 022 *Dépenses imprévues*, fonction 01 *Services généraux – opérations non ventilables* affectés sur le chapitre 014 *Atténuations de produits*, nature 7398 *Autres reversements sur impôts et taxes*, fonction 01 *Services généraux – opérations non ventilables* ;
- un prélèvement de 3 155,00 € du chapitre 022 *Dépenses imprévues*, nature 022 *Dépenses imprévues*, fonction 01 *Services généraux – opérations non ventilables* affectés sur le chapitre 014 *Atténuations de produits*, nature 739262 *Fonds de solidarité en faveur des départements*, fonction 01 *Services généraux – opérations non ventilables* ;
- un prélèvement de 41 870,07 € du chapitre 022 *Dépenses imprévues*, nature 022 *Dépenses imprévues*, fonction 01 *Services généraux – opérations non ventilables* affectés sur le chapitre 014 *Atténuations de produits*, nature 7398 *Autres reversements sur impôts et taxes*, fonction 01 *Services généraux – opérations non ventilables*.

PROJET DE DÉLIBÉRATION

1/ Pour le budget principal, le Conseil Départemental constate que l'excédent global de clôture de la gestion 2019 est de 54 705 813,96 € :

- dont le solde d'exécution de la section d'investissement est déficitaire de 123 620 386,76 €,
- dont le résultat cumulé excédentaire de la section de fonctionnement s'élève à 178 326 200,72 €.

Le Conseil Départemental :

- arrête le compte de gestion,
- décide de reporter le solde d'exécution déficitaire de la section d'investissement d'un montant de 123 620 386,76 € en dépense au compte 001 "Solde d'exécution de la section d'investissement",
- décide d'affecter le résultat cumulé excédentaire de la section de fonctionnement de 178 326 200,72 € à hauteur de 123 620 386,76 € à la couverture du déficit de la section d'investissement au compte 1068 "Excédents de fonctionnement capitalisés" et de reporter le solde à hauteur de 54 705 813,96 € au compte 002 "Excédent de fonctionnement reporté".

2/ Pour le budget annexe du Parc départemental d'entretien des cours d'eau, le Conseil Départemental constate que l'excédent global de clôture de la gestion 2019 est de 1 350 218,12 € :

- dont le solde d'exécution de la section d'investissement est excédentaire de 607 754,27 €,
- dont le résultat excédentaire de la section de fonctionnement s'élève à 742 463,85 €.

Le Conseil Départemental :

- arrête le compte de gestion,
- décide de reporter le solde d'exécution de la section d'investissement d'un montant de 607 754,27 € au compte 001 "Solde d'exécution de la section d'investissement reporté",
- décide de reporter le résultat de la section de fonctionnement d'un montant de 742 463,85 € au compte 002 "Résultat d'exploitation reporté".

3/ Pour le budget annexe du Foyer de l'enfance, le Conseil Départemental constate que l'exercice 2019 se clôture avec un déficit global de 96 551,83 € :

- dont un excédent de 84 523,31 € pour l'investissement (avec le report des exercices antérieurs de 718 227,70 €, le solde excédentaire en investissement à reporter s'élève à 802 751,01 €),
- dont un déficit de fonctionnement de 181 075,14 €.

Le Conseil Départemental :

- arrête le compte de gestion,
- décide que le montant total à affecter en 2020 au titre des résultats 2019 est de 40 317,80 €, correspondant au solde du résultat déficitaire comptable 2019 de - 181 075,14 € et de l'intégration des reports à nouveau au titre de 2019 conformément aux délibérations antérieures, soit le montant excédentaire au titre des résultats à affecter pour 2017 au compte 110 de 221 392,94 €,
- décide que l'excédent de 40 317,80 € au titre des résultats 2019, est affecté en totalité à la réduction des charges d'exploitation 2021 repris lors de l'affectation 2022 des résultats 2021, compte 110.0 millésime 2019,
- décide de reporter le solde d'exécution de la section d'investissement d'un montant de 802 751,01 € au compte 001 "solde d'exécution de la section d'investissement reporté".

4/ Pour le budget annexe du Laboratoire départemental d'analyses, le Conseil Départemental constate que l'excédent global de clôture de gestion 2019 est de 130 219,84 € :

- dont le solde d'exécution de la section d'investissement est déficitaire de 1 921,28 €,
- dont le résultat excédentaire de la section de fonctionnement s'élève à 132 141,12 €.

Le Conseil Départemental :

- arrête le compte de gestion,
- décide de reporter le solde d'exécution déficitaire de la section d'investissement d'un montant de 1 921,28 € en dépense au compte 001 "Solde d'exécution de la section d'investissement reporté",
- décide d'affecter le résultat cumulé excédentaire de la section de fonctionnement de 132 141,12 € à hauteur de 1 921,28 € à la couverture du déficit de la section d'investissement au compte 1068 "Excédents de fonctionnement capitalisés" et de reporter le solde à hauteur de 130 219,84 € au compte 002 "Excédent de fonctionnement reporté".

5/ Pour le budget annexe du Vaisseau, le Conseil Départemental constate que l'excédent global de clôture de la gestion 2019 est de 110 200,93 €

- dont le solde d'exécution de la section d'investissement est excédentaire de 20 000 €
- dont le résultat excédentaire de la section de fonctionnement s'élève à 90 200,93 €.

Le Conseil Départemental :

- arrête le compte de gestion,
- décide de reporter le solde d'exécution excédentaire de la section d'investissement d'un montant de 20 000 € en recette au compte 001 "Solde d'exécution de la section d'investissement reporté",
- décide de reporter le résultat excédentaire de la section de fonctionnement d'un montant de 90 200,93 € en recette au compte 002 "Résultat de fonctionnement reporté".

6/ Pour le budget annexe du Parc Véhicules et Bacs Rhénans, le Conseil Départemental constate que l'excédent global de clôture de la gestion 2019 est de 3 502 868,86 €

- dont le solde d'exécution de la section d'investissement est excédentaire de 3 159 870,07 €
- dont le résultat excédentaire de la section de fonctionnement s'élève à 342 998,79 €.

Le Conseil Départemental :

- arrête le compte de gestion,
- décide de reporter le solde d'exécution excédentaire de la section d'investissement d'un montant de 3 159 870,07 € en recette au compte 001 "Solde d'exécution de la section d'investissement",
- décide de reporter le résultat excédentaire de la section de fonctionnement d'un montant de 342 998,79 € en recette au compte 002 "Excédent de fonctionnement reporté".

7) Conformément à l'article L.3213-2 du C.G.C.T., le Conseil Départemental approuve le bilan des acquisitions et cessions réalisées en 2019 selon les annexes jointes :

- bilan des acquisitions immobilières opérées dans le Bas-Rhin en **2019 2018** pour un montant de 280 495,04 € ;
- bilan des cessions immobilières pour l'exercice **2019 2018** pour un montant de 150 990,36 €.

8) Le Conseil Départemental prend acte, conformément aux dispositions de la loi n° 2003-132 du 19 février 2003 modifiée portant réforme des règles budgétaires et comptables applicables aux Départements, de l'arrêté du 21 octobre 2003 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M 52 des Départements et de leurs établissements

publics administratifs et de l'article L3322-1 du code général des collectivités territoriales, des mouvements budgétaires suivants effectués sur l'exercice 2019 :

* un prélèvement de 3 155,00 € du chapitre 022, nature 022, fonction 01 affectés sur le chapitre 014, nature 739262, fonction 01 ;

* un prélèvement de 1 266 813,66 € du chapitre 022, nature 022, fonction 01 affectés sur le chapitre 014, nature 7398, fonction 01 ;

* un prélèvement de 41 870,07 € du chapitre 022, nature 022, fonction 01 affectés sur le chapitre 014, nature 7398, fonction 01.